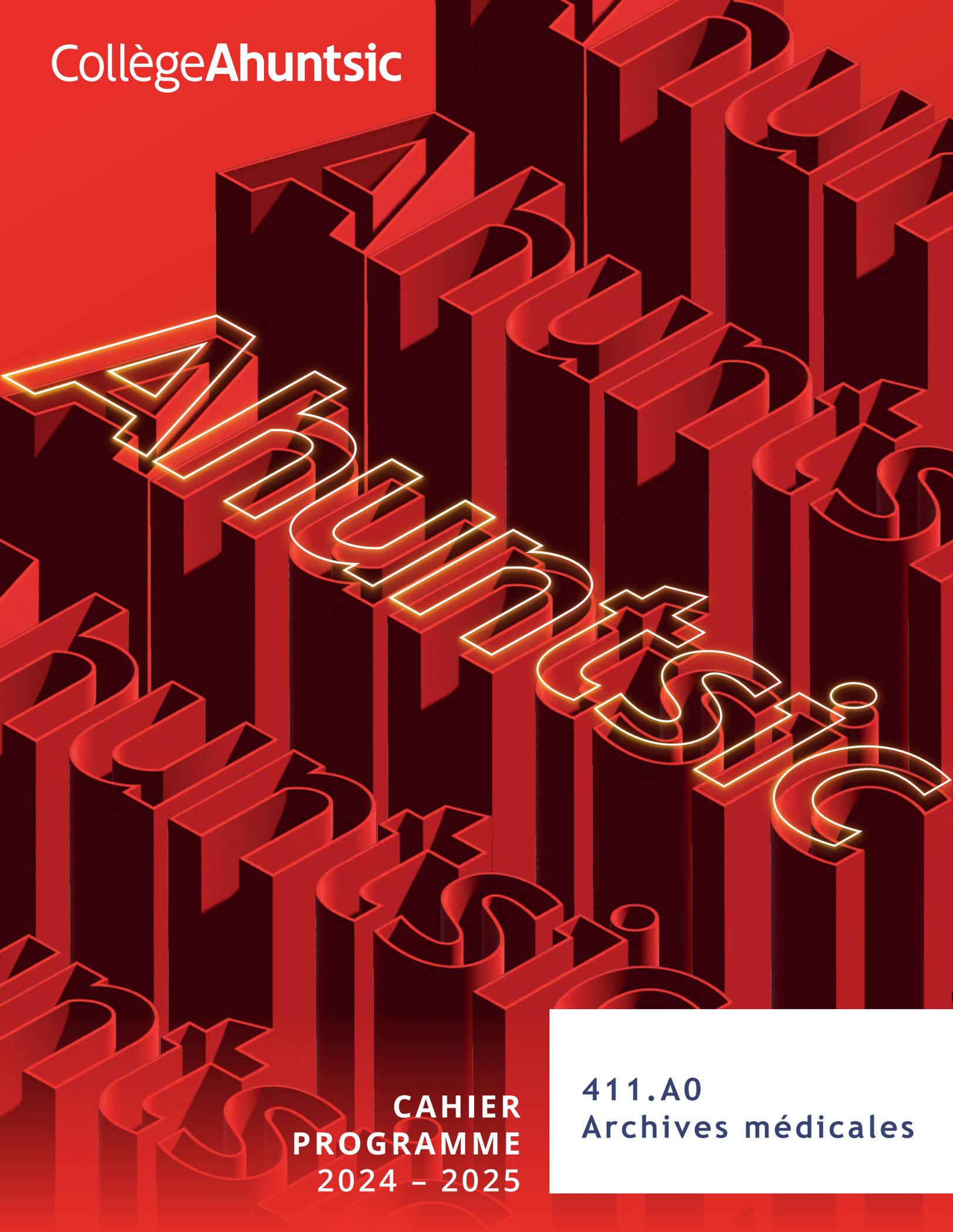


Collège Ahuntsic



**CAHIER  
PROGRAMME  
2024 – 2025**

**411.A0  
Archives médicales**

NOTE : Tous les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date de juin 2024 et s'adressent aux personnes inscrites en *Archives médicales* au Collège Ahuntsic.

## ***Bienvenue au Collège Ahuntsic!***

Ce cahier-programme d'*Archives médicales* vous présente votre programme d'études. Dans ce cahier, vous retrouverez plusieurs renseignements dont, en premier lieu, une brève présentation du programme : définition, buts, nature de la formation, etc. Nous vous présenterons les objectifs de la formation générale ainsi que les compétences de formation reliées au domaine des *Archives médicales*. La grille de cours permet d'entrevoir comment les apprentissages que vous entreprenez sont planifiés pour faciliter votre réussite. Chaque cours de la formation spécifique en *Archives médicales* est décrit de la façon suivante : compétences visées, buts poursuivis, aperçu du contenu abordé et activités d'apprentissage prévues.

Le cahier-programme comprend donc :

- la présentation du programme;
- les buts du programme;
- le logigramme;
- la grille de cours et les descriptifs de cours;
- le tableau de suivi de l'atteinte des compétences.

Pour connaître les règles de la vie étudiante, les conditions d'obtention du DEC et d'autres éléments pertinents à votre réussite scolaire et à votre intégration au Collège Ahuntsic, consultez le document intitulé « Politiques, règlements, vie pédagogique et services », en format PDF, qui se trouve dans l'intranet du Collège.

Il est à noter que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) prévoit, entre autres, l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au DEC afin de vérifier l'atteinte de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme. La réussite de cette épreuve synthèse est exigée pour l'obtention du DEC. Au Collège Ahuntsic, l'épreuve synthèse se traduit par des activités synthèses qui font partie d'un ou de plusieurs cours (stages, projets de fin d'études, etc.). La réussite de ce ou de ces cours constitue la réussite de l'épreuve. Les cours porteurs de l'épreuve synthèse sont identifiés dans le cahier-programme.

De plus, la réussite de l'épreuve uniforme de langue française est une condition d'obtention du DEC.

***Bonne lecture et bonne réussite scolaire!***

# **Buts du programme Archives médicales**

Type de sanction :	DEC
Nombre d'unités :	89,33 unités
<b><u>Durée de la formation</u></b>	
Formation générale :	660 heures d'enseignement
Formation spécifique :	1905 heures d'enseignement
Total :	2565 heures d'enseignement

Le programme *Archives médicales* vise à former des personnes compétentes dans la profession d'archiviste médical, aussi appelé gestionnaire de l'information de santé.

## **VUE GÉNÉRALE DE LA PROFESSION**

Les archivistes médicaux sont des personnes qui assument les responsabilités liées à l'information contenue dans les dossiers des usagers des services de santé et des services sociaux (gestion, traitement, accès et protection). Ils sont aussi des spécialistes de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données sur la santé aux fins de la recherche ou de la prise de décisions sociomédico-administratives. Ils peuvent également être appelés à assumer des responsabilités de gestion d'un service.

Les archivistes médicaux travaillent actuellement dans le secteur de la santé et des services sociaux. Toutefois, en raison de leur capacité à gérer l'information sur la santé, ils pourraient utiliser d'autres créneaux tels que les entreprises ou les organismes publics ou privés qui gèrent les données sur la santé de leurs employés ou de leur clientèle.

## **BUTS DU PROGRAMME ET INTENTIONS ÉDUCATIVES**

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Archives médicales* vise à :

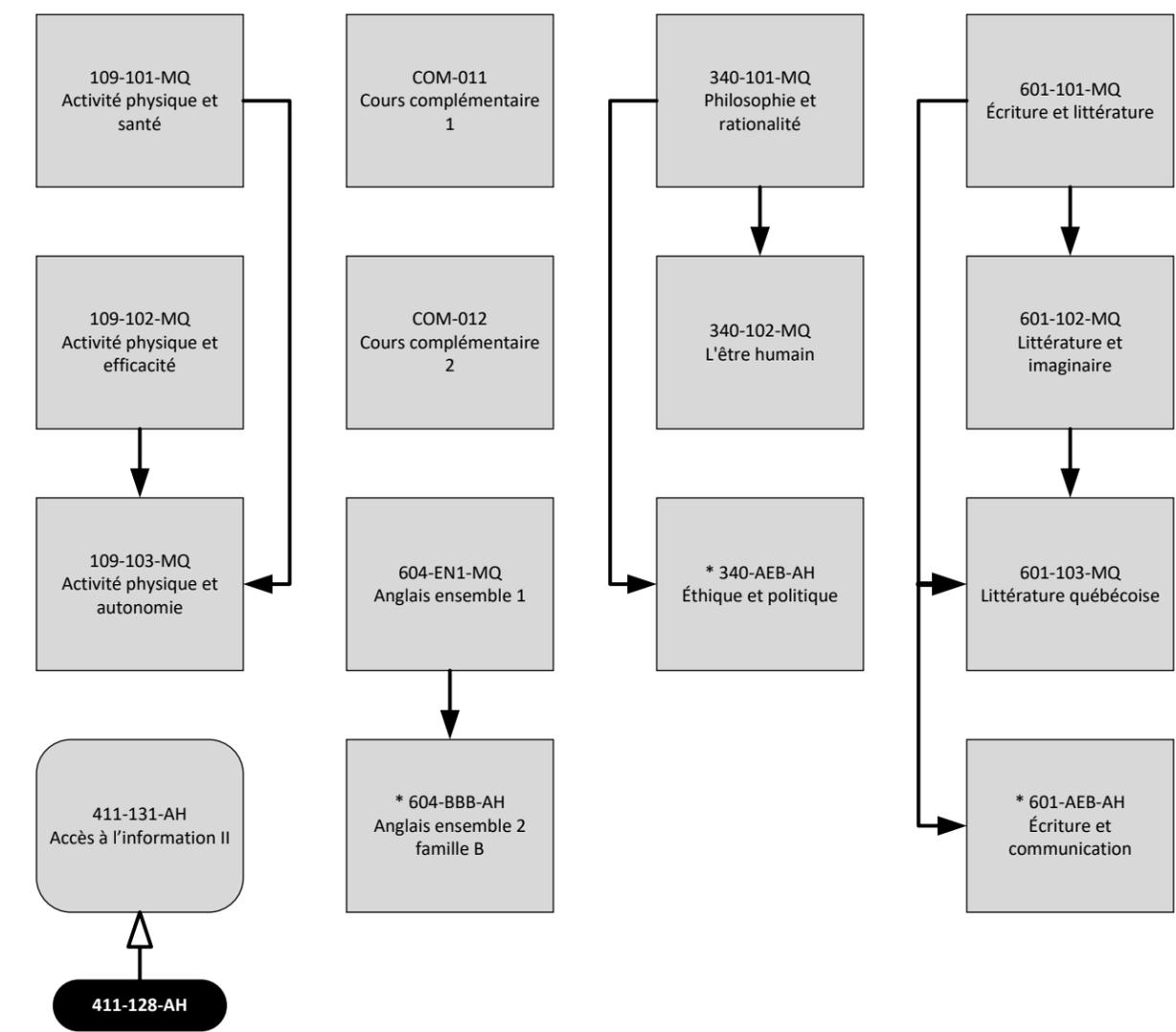
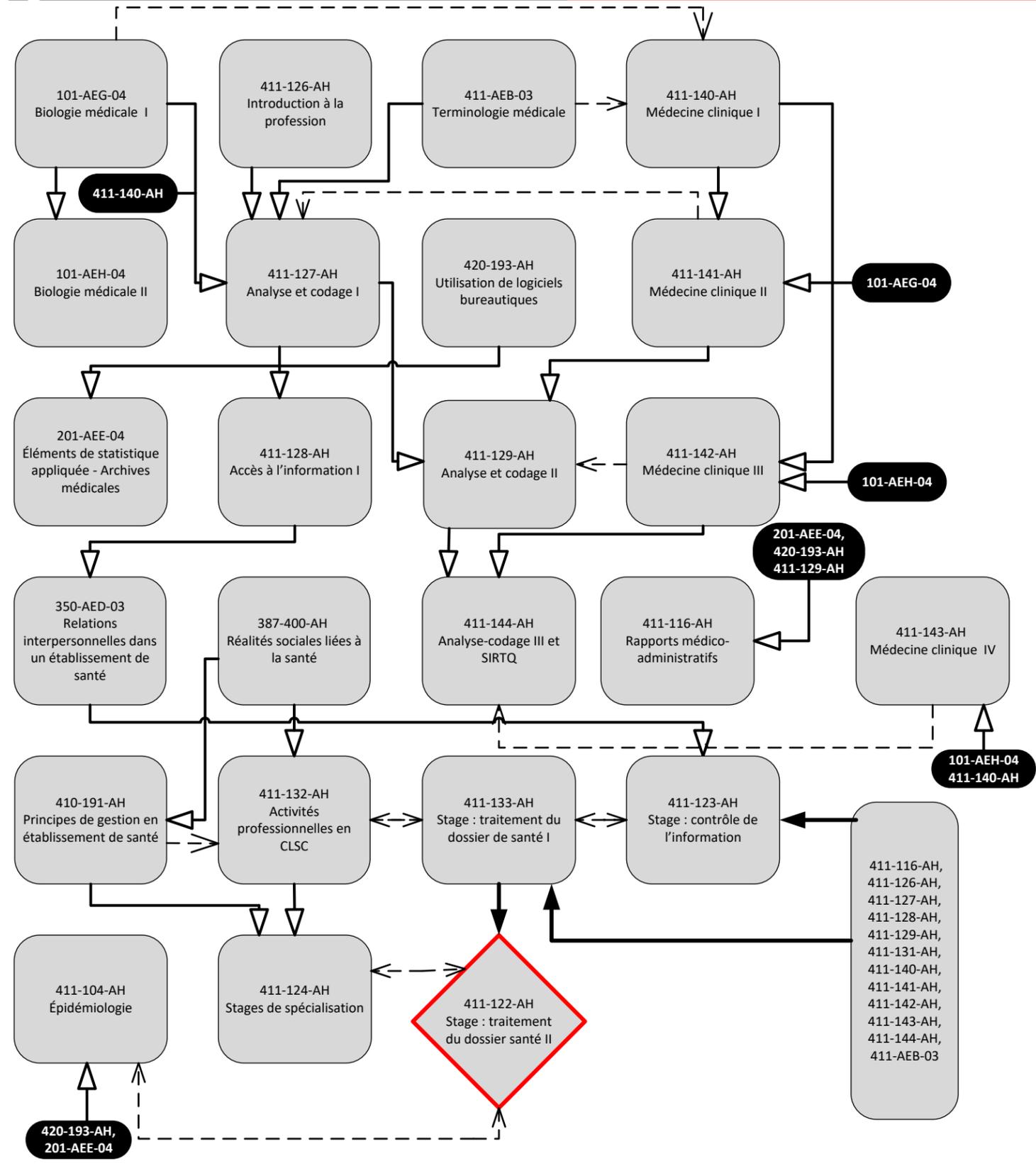
- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière

Enfin, on vise dans le programme *Archives médicales* à permettre à la personne d'évoluer de façon appropriée dans son milieu de travail, en favorisant l'adoption ou le développement des attitudes et des comportements suivants:

- la capacité d'assumer des responsabilités, de prendre des initiatives judicieuses et des décisions éclairées, de s'adapter à des situations nouvelles et de prévoir et d'évaluer la complexité et la durée d'un travail;
- la capacité de communiquer efficacement avec les spécialistes et les autres personnes en cause et d'établir avec les usagers des relations empreintes de respect, de compassion et de patience;
- la capacité d'analyser des données et d'en faire la synthèse;
- le souci constant du respect des règles de l'éthique professionnelle ainsi que du cadre juridique;
- le souci de la rigueur et du travail bien fait;
- le souci d'évoluer constamment dans l'exercice de sa profession en tenant compte des changements sur le plan technique, organisationnel et administratif.

Le programme *Archives médicales* permet également de réaliser les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale, indiquée dans « Formation générale. Des collègues pour le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle ».

Session 1  
Session 2  
Session 3  
Session 4  
Session 5  
Session 6  
Légende



◊ Cours porteur(s) de l'épreuve synthèse de programme (ESP)   
 ○ Formation spécifique   
 □ Formation générale  
 \*Cours de formation générale propre

- - > Corequis (CR) = Le cours corequis doit être réussi avant ou suivi en même temps que le cours avec lequel il est en relation.  
 → Préalable absolu (PA) = Le préalable absolu doit avoir été suivi et réussi (60% ou plus).  
 - > Préalable relatif (PR) = Le préalable relatif doit avoir été suivi et une note de 50% ou plus doit avoir été obtenue.  
 Tous les préalables (absolus, relatifs et corequis) en formation spécifique sont indiqués dans chacun des descriptifs de cours.

# Grille de cours et descriptifs

411.A0

Archives médicales

Session 1		Catégorie	Pondération	Unités
601-101-MQ	Écriture et littérature	FGC	2-2-3	2,33
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	FGC	3-1-3	2,33
109-101-MQ	Activité physique et santé	FGC	1-1-1	1,00
COM-011	Cours complémentaire 1	FGComp	2-1-3	2,00
101-AEG-04	Biologie médicale I	FS	3-1-3	2,33
411-AEB-03	Terminologie médicale	FS	1-2-2	1,66
411-140-AH	Médecine clinique I	FS	3-1-3	2,33
411-126-AH	Introduction à la profession	FS	2-2-2	2,00
Session 2		Catégorie	Pondération	Unités
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	FGC	3-1-3	2,33
340-102-MQ	L'être humain	FGC	3-0-3	2,00
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	FGC	0-2-1	1,00
COM-012	Cours complémentaire 2	FGComp	2-1-3	2,00
101-AEH-04	Biologie médicale II	FS	3-1-3	2,33
411-141-AH	Médecine clinique II	FS	3-1-3	2,33
411-127-AH	Analyse et codage I	FS	2-3-3	2,66
420-193-AH	Utilisation de logiciels bureautiques	FS	1-3-3	2,33
Session 3		Catégorie	Pondération	Unités
601-103-MQ	Littérature québécoise	FGC	3-1-4	2,66
340-AEB-AH	Éthique et politique	FGP	3-0-3	2,00
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	FGC	1-1-1	1,00
604-EN1-MQ	Anglais ensemble 1	FGC	2-1-3	2,00
201-AEE-04	Éléments de statistique appliquée - Archives médicales	FS	2-2-2	2,00
411-142-AH	Médecine clinique III	FS	3-1-3	2,33
411-128-AH	Accès à l'information I	FS	2-2-2	2,00
411-129-AH	Analyse et codage II	FS	1-4-3	2,66
Session 4		Catégorie	Pondération	Unités
601-AEB-AH	Écriture et communication	FGP	2-2-2	2,00
604-BBB-AH	Anglais ensemble 2 famille B	FGP	2-1-3	2,00
350-AED-03	Relations interpersonnelles dans un établissement de santé	FS	1-2-2	1,66
387-400-AH	Réalités sociales liées à la santé	FS	2-1-3	2,00
411-143-AH	Médecine clinique IV	FS	3-1-3	2,33
411-116-AH	Rapports médico-administratifs	FS	1-3-2	2,00
411-144-AH	Analyse-codage III et SIRTQ	FS	2-3-3	2,66
411-131-AH	Accès à l'information II	FS	2-1-2	1,66
Session 5		Catégorie	Pondération	Unités
410-191-AH	Principes de gestion en établissement de santé	FS	2-1-2	1,66
411-123-AH	Stage: contrôle de l'information	FS	0-8-2	3,33
411-132-AH	Activités professionnelles en CLSC	FS	2-2-2	2,00
411-133-AH	Stage: traitement du dossier de santé I	FS	0-15-2	5,66
Session 6		Catégorie	Pondération	Unités
411-104-AH	Épidémiologie	FS	2-1-2	1,66
p 411-122-AH	Stage : traitement du dossier de santé II	FS	0-15-2	5,66
411-124-AH	Stages de spécialisation	FS	0-8-2	3,33

Légende	
FGC - Formation générale commune	FS - Formation spécifique
FGP - Formation générale propre au programme	FGComp - Formation générale complémentaire au programme
MAN - Cours de mise à niveau	p - Cours porteur de l'épreuve synthèse

# Session 1

601-101-MQ	2-2-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
<b>Écriture et littérature</b>		
4EF0 Analyser des textes littéraires (atteinte complète)		

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude d'oeuvres marquantes de la littérature française de la période du Moyen Âge jusqu'au siècle des Lumières et à l'analyse d'oeuvres issues de deux époques et de deux genres littéraires. Au moins deux oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie.

Le cours permet à la personne étudiante d'aborder des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, de les situer dans leur contexte sociohistorique et culturel et d'y repérer les principales manifestations thématiques et stylistiques. De plus, le cours amène progressivement la personne étudiante à maîtriser les outils et méthodes d'analyse lui permettant de rédiger une analyse littéraire (ou un commentaire composé ou une explication de texte) conçue comme un texte organisé d'au moins 700 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, définition des principaux genres littéraires étudiés; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de versification, schéma dramatique; méthodologie de l'analyse littéraire : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, elle fait l'apprentissage des outils d'analyse littéraire, s'approprie une démarche méthodologique rigoureuse et utilise des stratégies de révision et de correction de son texte.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-101-MQ	3-1-3	2,33 unités
Philosophie (340)		
<b>Philosophie et rationalité</b>		
4PH0 Traiter d'une question philosophique (atteinte complète)		

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de philosophie veut habiliter l'étudiant à produire une argumentation rationnelle sur une question philosophique.

L'étudiant apprend à distinguer la philosophie du mythe, de la religion et de la science. Il prend connaissance du contexte où la philosophie a fait son apparition en Occident et s'approprie en partie l'héritage de la philosophie antique par la fréquentation de certains de ses auteurs les plus marquants.

Prenant ainsi connaissance de la façon dont les philosophes traitent de diverses questions, l'étudiant saisit l'actualité et la pertinence du questionnement philosophique au regard d'enjeux contemporains, en se livrant lui-même à cet exercice. Ce faisant, il apprend à formuler clairement des problèmes philosophiques et des thèses, à énoncer des arguments, des objections et des réfutations, afin d'évaluer ses raisonnements et ceux d'autrui.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points essentiels, participe aux échanges et fait, seul ou en équipe, des exercices de réflexion et d'analyse afin d'assimiler la matière et d'acquérir les habiletés requises pour l'atteinte des compétences visées.

De façon générale, les périodes de laboratoire servent à la pratique de l'argumentation sous différentes formes : rédactions, exposés, discussions ou débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, réalise divers exercices d'analyse, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux débats et discussions.

Au terme du cours, il rédige un texte argumentatif d'au moins 700 mots dans lequel il formule une thèse et des arguments, en référence à un ou des problèmes étudiés. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-101-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
<b>Activité physique et santé</b>		
4EPO Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé (atteinte complète)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'éducation physique amène l'étudiant à analyser ses habitudes de vie, à apprécier son état de santé et à réaliser le rôle de l'activité physique et de saines habitudes de vie dans le maintien d'une bonne santé.

L'étudiant est amené à faire une réflexion personnelle où le jeu, le sport et l'activité physique en général sont appréhendés d'un point de vue critique, au regard de sa vie de jeune adulte.

L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Cette pratique lui permet de consolider ses acquis théoriques, en lui donnant le goût d'aller plus loin dans l'exploration de ses capacités.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés : travaux en atelier, recherches personnelles, mises en situation, résolutions de problèmes, etc. De plus, l'étudiant fait les différents tests, prend les mesures pertinentes et en interprète les résultats.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Hors classe, l'étudiant fait les lectures obligatoires et complète les exercices suggérés. En fin de session, à la suite de l'évaluation personnelle de ses besoins, de ses capacités et de ses facteurs de motivation, l'étudiant justifie son choix de deux activités physiques favorisant sa santé.

COM-011	2-1-3	2,00 unités
<b>Cours complémentaire 1</b>		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Archives médicales doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

#### CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

#### SCIENCES HUMAINES (305)

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1) (000V).

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2) (000W).

#### ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

#### LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

#### PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

101-AEG-04	3-1-3	2,33 unités
Biologie (101)		
<b>Biologie médicale I</b>		
00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours est le premier des deux cours de biologie prévus au programme Archives médicales et il permet d'acquérir les connaissances biologiques nécessaires à la poursuite des cours du programme, tels que ceux de médecine clinique et d'analyse et de codage.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de décrire l'organisation anatomique et le fonctionnement du système immunitaire, endocrinien, génital et digestif en utilisant la terminologie appropriée, et ce, à tous les niveaux d'organisation (moléculaire à systémique).

Les objectifs, en lien avec les systèmes vus dans ce cours, sont : utiliser correctement la terminologie anatomique; déterminer l'emplacement des principaux tissus, organes et systèmes du corps humain; décrire l'organisation structurale et fonctionnelle normales entre les différentes composantes de l'organisme et décrire les mécanismes d'homéostasie de ces systèmes.

Les principaux thèmes abordés sont : l'organisation générale du corps (niveaux d'organisation, terminologie anatomique, homéostasie); la biologie cellulaire (molécules, composantes cellulaires, membrane et échanges, synthèse des protéines, cycle cellulaire); les tissus (caractéristiques, fonctions); l'anatomie et la physiologie des systèmes immunitaire, endocrinien, génital (incluant embryologie et grossesse) et digestif.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante participe activement aux différentes activités pédagogiques. Elle prend des notes et pose des questions lors des exposés théoriques et effectue, individuellement ou en collaboration, les activités proposées.

En laboratoire, la personne étudiante approfondit ses connaissances à l'aide de modèles anatomiques et d'exercices à compléter.

Comme travail personnel, elle fait les lectures et les activités préparatoires recommandées. Elle révise, résume et étudie ses notes de cours. Elle effectue les activités formatives proposés en classe et au laboratoire.

411-AEB-03	1-2-2	1,66 unités
Archives médicales (411)		
<b>Terminologie médicale</b>		
00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Grâce à une connaissance du vocabulaire propre au secteur de la santé, la personne archiviste médicale peut comprendre la signification des informations inscrites dans les dossiers de santé et communiquer efficacement avec le personnel des établissements de santé. Dans le cours de Terminologie médicale, la personne étudiante différencie, par l'étude de la composition des mots, les structures anatomiques, les pathologies, les interventions et les traitements associés à chacun des systèmes. Elle apprend à prononcer, à orthographier correctement le vocabulaire médical et à le reconstituer à partir des abréviations courantes inscrites dans les dossiers de santé.

L'acquisition du langage médical se poursuit dans les quatre cours de médecine clinique par l'étude des synonymes, des éponymes et de la terminologie des protocoles opératoires, de l'instrumentation et des interventions chirurgicales.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'utiliser de manière appropriée le vocabulaire médical autant à l'écrit qu'à l'oral.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : définir les composantes d'un terme médical; donner la signification de signes, symboles et abréviations contenues au dossier de santé; transmettre les informations médicales de manière écrite et verbale.

Les principaux éléments de contenu sont : la composition des mots (préfixes, suffixes et radicaux) et les règles de décomposition; les abréviations médicales générales les plus courantes et celles spécifiques à chaque système anatomique; les symboles et les éponymes les plus courants.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant le cours (en théorie et en laboratoire), la personne étudiante distingue les éléments qui forment le mot, les associe aux différentes composantes du corps humain et se les représente à l'aide de planches anatomiques, de photographies ou de vidéos mis à sa disposition. Des exercices variés sont prévus pour soutenir ses efforts, tels que la complétion de termes médicaux, l'association de termes à relier à leurs définitions et la correction de termes mal orthographiés. Pour ce faire, elle utilise le matériel mis à sa disposition, dont le Lexique de termes médicaux et le Cahier de terminologie médicale. De plus, à intervalle régulier, elle effectue une dictée de termes médicaux et lit, à voix haute, des extraits de dossiers de santé afin d'améliorer la qualité de sa prononciation.

Comme travail personnel, la personne étudiante étudie les termes médicaux enseignés en classe et effectue différents exercices qui lui permettent de consolider ses apprentissages.

Archives médicales (411)

**Médecine clinique I**

00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)

00MH Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie (atteinte partielle)

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MK Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions (atteinte partielle)

00MS Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie (atteinte partielle)

COREQUIS : 101-AEG-04 et 411-AEB-03

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

La personne archiviste médicale se réfère constamment aux inscriptions médicales du dossier de santé. Dans les cours de médecine clinique, la personne étudiante apprend à mettre en relation de façon pertinente les principales manifestations cliniques et complications ainsi que les principaux tests de dépistage, moyens d'investigation, diagnostics et les traitements médicaux et chirurgicaux associés aux états pathologiques les plus courants et les plus morbides en tenant compte des avancées diagnostiques médicales et chirurgicales. Dans les cours de médecine clinique subséquents, l'acquisition du vocabulaire spécialisé est poursuivie. La personne étudiante revoit aussi, de façon plus fine et du point de vue de leurs dysfonctionnements, les composantes anatomiques étudiées dans les cours de biologie médicale. Enfin, elle mettra à profit ses nouvelles connaissances en pathologie dans les cours d'analyse et codage.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de décrire les différentes composantes d'une démarche médicale. De plus, elle sera en mesure d'analyser l'information retrouvée dans les dossiers de santé, en utilisant une approche globale (biopsychosociale), pour des pathologies inflammatoires, immunologiques, infectieuses et tumorales.

Pour la portion théorique du cours, les objectifs intermédiaires de ce cours sont de : distinguer les principales disciplines médicales et paramédicales; expliquer le processus menant à un diagnostic ainsi que distinguer les différentes méthodes d'investigations médicales et les principales notions de pharmacologie et de traitement des pathologies. De plus, pour les pathologies abordées spécifiquement dans ce cours, les objectifs intermédiaires sont de les distinguer par rapport à la physiologie normale et les relier aux manifestations cliniques, investigations et traitements associés.

Pour la portion laboratoire, l'objectif intermédiaire est de repérer dans un dossier de santé les informations liées à une pathologie abordée dans ce cours, à son investigation et aux traitements en découlant.

Les principaux éléments de contenu sont : les principales disciplines médicales et paramédicales; l'explication de la démarche diagnostique, y compris la revue des systèmes; l'examen physique et l'impression diagnostique vs le diagnostic différentiel; les méthodes d'investigations médicales; les principales notions de pharmacologie et les notions de pathologie fondamentale, y compris le processus inflammatoire, le processus immunitaire et les maladies infectieuses et tumorales. Les principes thérapeutiques et la terminologie (synonymes et éponymes courants), incluant celle de l'équipement et l'instrumentation de la salle d'opération sont aussi abordés. Des notions de base en oncologie sont aussi transmises. Quant aux méthodes d'investigation, de diagnostic, de traitement et de classification des tumeurs malignes, elles font également l'objet de leçons plus approfondies lors de l'étude des systèmes.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, la personne étudiante suit la présentation interactive de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle réalise des exercices lui permettant de comprendre la matière et repère les éléments-clés sur des planches anatomiques, des vidéos ou sur une présentation visuelle. Individuellement ou en équipe, elle peut faire une recherche en pharmacologie à partir d'ordonnances médicales, à l'aide du Compendium des produits et des spécialités pharmaceutiques.

En laboratoire, à l'aide d'une grille d'analyse, seul ou en groupe, oralement et par écrit, la personne étudiante met en relation, en employant les termes appropriés, tous les éléments pertinents du dossier de santé correspondant à une (des) pathologie(s) désignée(s). Enfin, elle peut aussi faire un travail similaire sur une pathologie qui n'aurait pas été vue en classe.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare à l'étude d'un système en révisant ses notes de cours sur la structure des composantes anatomiques et la physiologie du système en cause. De plus, elle finalise le travail amorcé en laboratoire.

Archives médicales (411)

**Introduction à la profession**

00MF Analyser la fonction de travail (atteinte complète)

00MY Assurer la gestion de l'information sur la santé (atteinte partielle)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de première session permet à la personne étudiante de se situer par rapport à la profession. Elle prend connaissance du rôle du service des archives médicales à travers la structure organisationnelle de l'établissement et du réseau de la santé et des services sociaux. Ensuite, par l'exploration des tâches de la personne archiviste médicale, elle prend connaissance des principes généraux, tels que la confidentialité de l'information ainsi que les lois et les normes nécessaires à la fonction de travail. Les connaissances acquises dans le cours Introduction à la profession s'avèreront particulièrement utiles aux cours subséquents de la formation technique.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de décrire le rôle de la personne archiviste médicale à travers la structure du réseau de la santé et des services sociaux.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : prendre position quant aux attitudes et comportements à adopter dans l'exécution des tâches professionnelles; s'initier à diverses tâches de la personne archiviste médicale; reconnaître les différents outils de travail et logiciels utilisés dans le milieu professionnel et leurs fonctions de base ainsi que distinguer les différents milieux de travail de la personne archiviste médicale.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : le réseau de la santé et des services sociaux; les différents types d'établissements et leurs missions respectives; le rôle, les responsabilités et les tâches de la personne archiviste médicale dans différents milieux de travail au sein du réseau ainsi que les attitudes et comportements attendus en milieu de travail.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, la personne étudiante suit la présentation magistrale de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle réalise des exercices lui permettant de comprendre la matière.

En laboratoire, par des activités, elle explore les principales tâches et les outils de travail tels que le dossier de santé et les différents logiciels utilisés par la personne archiviste médicale dans le cadre de ses fonctions. Elle prend contact avec des personnes professionnelles de milieux de travail lors de conférences ou de visites de services d'archives médicales.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise la matière vue en classe et l'approfondit par des exercices, des lectures ou des recherches.

## Session 2

601-102-MQ	3-1-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
<b>Littérature et imaginaire</b>		
4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude des représentations du monde contenues dans des oeuvres marquantes de la littérature française des XIXe, XXe et XXIe siècles. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins trois périodes ou courants littéraires. Une oeuvre supplémentaire pourrait appartenir au corpus de la littérature francophone (en excluant toutefois la littérature québécoise).

Le cours permet à la personne étudiante de parcourir des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, en les situant dans leur contexte sociohistorique et culturel, et en les expliquant en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. En même temps, le cours amène la personne étudiante à consolider sa maîtrise des outils d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation explicative conçue comme un texte organisé d'au moins 800 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, rapport entre le réel, le langage et l'imaginaire; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de la théorie du récit; méthodologie de la dissertation explicative: plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit les exposés magistraux, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans des travaux et des exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences méthodologiques propres à la dissertation de même qu'à la qualité de la langue.

340-102-MQ	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
<b>L'être humain</b>		
4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à comprendre, situer et comparer diverses conceptions de l'être humain, surtout modernes et contemporaines, de manière à ce qu'il développe une position critique à leur égard. L'étudiant investit dans sa réflexion sur l'humain les capacités à argumenter qu'il a acquises dans le cours « Philosophie et rationalité ».

Le cours explore la question de l'être humain sous l'angle de problèmes actuels et de thèmes universels dont voici quelques exemples : sens et non-sens de l'existence; nature et culture; corps, désirs, pulsions et raison; raison et folie, liberté et déterminisme; individu et société. L'étudiant dégage des conceptions étudiées les conséquences pour la pensée et l'action.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse et de critique.

Au terme du cours, l'étudiant rédige une dissertation d'un minimum de 800 mots dans laquelle il élabore une position critique et argumentée à l'égard d'au moins une conception étudiée. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-102-MQ	0-2-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
<b>Activité physique et efficacité</b>		
4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique (atteinte complète)		

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours d'éducation physique permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche personnelle qui lui donne le goût et le plaisir de l'activité physique et qui sollicite son sens des responsabilités et sa capacité de se prendre en main.

L'étudiant doit se fixer des objectifs d'apprentissage moteurs et affectifs accessibles, lui permettant d'atteindre un certain niveau de réussite. L'efficacité intègre donc les notions de succès, de respect des capacités de chacun et de régularité dans la pratique de l'activité physique. Ce cours permet à l'étudiant d'expérimenter systématiquement une démarche par objectifs, avec obligation de résultats, axée sur l'amélioration de ses habiletés et de ses attitudes.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant évalue d'abord ses forces et ses faiblesses en regard des habiletés et des attitudes exigées par l'activité physique qu'il a choisie. Ensuite, il formule ses objectifs personnels par rapport à ces habiletés et à ces attitudes et identifie les critères de réussite. Enfin, l'étudiant fait un choix judicieux des moyens qui lui permettront d'atteindre ses objectifs. En tenant un journal de bord, il évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix en recherchant l'efficacité selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Comme travail personnel, l'étudiant complète les apprentissages réalisés en classe dans le but d'améliorer son efficacité et d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en début de session.

COM-012	2-1-3	2,00 unités
<b>Cours complémentaire 2</b>		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Archives médicales doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

#### CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).  
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

#### SCIENCES HUMAINES (305)

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1) (000V).  
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2) (000W).

#### ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).  
Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

#### LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).  
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

#### PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire : le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

Biologie (101)

**Biologie médicale II**

00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 101-AEG-04

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours est le deuxième des deux cours de biologie prévus au programme Archives médicales et il permet d'acquérir les connaissances biologiques nécessaires à la poursuite des cours du programme, tels que ceux de médecine clinique et d'analyse et de codage.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de décrire l'organisation anatomique et le fonctionnement du système urinaire, nerveux, respiratoire, cardiovasculaire, lymphatique et musculosquelettique en utilisant la terminologie appropriée, et ce, à tous les niveaux d'organisation (moléculaire à systémique).

Les objectifs, en lien avec les systèmes vus dans ce cours, sont : utiliser correctement la terminologie anatomique; déterminer l'emplacement des principaux tissus, organes et systèmes du corps humain; décrire l'organisation structurale et fonctionnelle normales entre les différentes composantes de l'organisme et décrire les mécanismes d'homéostasie de ces systèmes.

Les principaux thèmes abordés sont : l'anatomie et la physiologie des systèmes urinaire, nerveux, respiratoire, cardiovasculaire, lymphatique et musculosquelettique.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, la personne étudiante participe activement aux différentes activités pédagogiques. Elle prend des notes et pose des questions lors des exposés théoriques et effectue, individuellement ou en collaboration, les activités proposées.

En laboratoire, la personne étudiante approfondit ses connaissances à l'aide de modèles anatomiques et d'exercices à compléter.

Comme travail personnel, elle fait les lectures et activités préparatoires recommandées. Elle révise, résume et étudie ses notes de cours. Elle effectue les activités formatives proposés en classe et au laboratoire.

Archives médicales (411)

**Médecine clinique II**

00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)

00MH Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie (atteinte partielle)

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MK Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions (atteinte partielle)

00MS Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 101-AEG-04 et 411-140-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

La personne archiviste médicale se réfère constamment aux inscriptions médicales du dossier de santé. Dans les cours de médecine clinique, la personne étudiante apprend à mettre en relation de façon pertinente les principales manifestations cliniques et complications ainsi que les principaux tests de dépistage, moyens d'investigation, diagnostics et les traitements médicaux et chirurgicaux associés aux états pathologiques les plus courants et les plus morbides en tenant compte des avancées diagnostiques médicales et chirurgicales. Dans les cours de médecine clinique subséquents, l'acquisition du vocabulaire spécialisé est poursuivie. La personne étudiante revoit aussi, de façon plus fine et du point de vue de leurs dysfonctionnements, les composantes anatomiques étudiées dans les cours de biologie médicale. Enfin, elle mettra à profit ses nouvelles connaissances en pathologie dans les cours d'analyse et codage.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'analyser l'information retrouvée dans les dossiers de santé, en utilisant une approche globale (biopsychosociale), pour des pathologies digestives, néphrologiques et urinaires ainsi que gynécologiques (incluant l'obstétrique).

Pour la portion théorique du cours, pour les pathologies abordées spécifiquement dans ce cours, les objectifs intermédiaires de ce cours sont de les distinguer par rapport à la physiologie normale et les relier aux manifestations cliniques et aux investigations et traitements associés.

Pour la portion laboratoire, l'objectif intermédiaire est de repérer dans un dossier de santé les informations liées à une pathologie abordée dans ce cours, à son investigation et aux traitements en découlant.

Les principaux éléments de contenu sont : le système digestif; le système urologique et néphrologique; le système gynécologique et l'obstétrique; la terminologie (les synonymes et les éponymes courants) incluant celle de l'équipement et de l'instrumentation de la salle d'opération. De plus, les tumeurs malignes font également l'objet de leçons plus approfondies lors de l'étude des systèmes.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, la personne étudiante suit la présentation interactive de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle réalise des exercices lui permettant de comprendre la matière. Elle repère les éléments-clés sur des planches anatomiques, des vidéos ou sur une présentation visuelle.

En laboratoire, à l'aide d'une grille d'analyse, seul ou en groupe, oralement et par écrit, elle met en relation, en employant les termes appropriés, tous les éléments pertinents du dossier de santé correspondant à une (des) pathologie(s) désignée(s). Elle étudie le contenu des protocoles opératoires en lien avec le codage des interventions. Enfin, elle peut aussi faire un travail similaire sur une pathologie qui n'aurait pas été vue en classe.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare à l'étude d'un système en révisant ses notes de cours sur la structure des composantes anatomiques et la physiologie du système en cause. De plus, elle finalise le travail amorcé en laboratoire.

Archives médicales (411)

**Analyse et codage I**

00MM Analyser le dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)

00MN Coder les données du dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 101-AEG-04; 411-AEB-03; 411-140-AH et 411-126-AH

COREQUIS : 411-141-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

La personne archiviste médicale a la responsabilité, au sein de l'établissement de santé, de la tenue du dossier de santé. Elle identifie les diagnostics posés, les traitements effectués et tout autre élément pertinent à l'analyse qualitative et quantitative du dossier. De plus, le législateur oblige les établissements de santé à utiliser la Classification internationale des maladies adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Classification canadienne des interventions en santé émanant de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS). Le traitement de ces données, par la personne archiviste médicale, permet un accès rapide à une information uniforme, transférable à des fins d'évaluation de la qualité des soins, d'allocation de ressources et de recherche médicale. La personne étudiante doit donc connaître les systèmes de classification en vigueur et appliquer correctement les méthodes de codage. Elle réalise cette tâche dans le respect des normes prescrites par les corporations professionnelles et la réglementation en vigueur dans les établissements de santé.

Ce cours est le premier d'une série de trois portant sur l'analyse et le codage d'un dossier de santé. Il permet l'utilisation des connaissances acquises dans les cours de médecine clinique et celui abordant la terminologie médicale.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'analyser et de coder des dossiers de santé en lien avec les pathologies les plus courantes.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : attribuer des services d'admission selon la condition médicale; relever des éléments jugés inexacts, incomplets ou manquants; inscrire des actes délégués; attribuer des codes à l'aide de logiciels dédiés; identifier le diagnostic et traitement principal ainsi qu'utiliser les conventions et méthodes de codage.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les composantes d'un dossier de santé complet et conforme, la codification des éléments contenus au dossier et la liste des services médicaux et chirurgicaux; le tout pour des pathologies les plus courantes.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe (théorie et laboratoire), la personne étudiante s'approprie les définitions des services médicaux et chirurgicaux. À l'aide d'une méthode d'analyse, elle évalue le contenu du dossier et détermine les éléments à compléter en justifiant ses décisions. De plus, elle attribue correctement les codes de diagnostics et de traitements en lien avec les directives de codage et des normes canadiennes. Ces activités d'apprentissage sont réalisées individuellement ou en équipe.

Comme travail personnel, la personne étudiante procède aux lectures des normes et directives et réalise des exercices en lien avec les notions.

Techniques de l'informatique (420)

**Utilisation de logiciels bureautiques**

00ML Saisir et traiter de l'information (atteinte complète)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Dans le domaine d'Archives médicales, les bases de données et le chiffrier électronique sont exploités pour traiter les informations sur l'état de santé des bénéficiaires. Pour se préparer à sa future profession, l'archiviste en devenir doit donc être capable de manipuler et interroger efficacement une base de données et doit aussi apprendre à produire des rapports faisant référence à des fonctions mathématiques de base, ainsi qu'à des fonctions logiques du chiffrier électronique. Ces rapports peuvent inclure des tableaux, en particulier des tableaux croisés dynamiques, et des graphiques. Pour ce faire, un rappel des principales fonctions d'un traitement de texte est également offert.

Aux sessions suivantes, ces acquis seront sollicités lors des activités qui utiliseront les bases de données et le chiffrier électronique, particulièrement dans les cours en lien avec les statistiques, la production de rapports médico-administratifs, l'épidémiologie et dans les stages de troisième année.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de saisir et traiter des informations à l'aide des logiciels bureautiques d'application courante et des bases de données.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : traiter un texte; produire des tableaux et des graphiques; saisir et traiter le contenu d'une base de données; transférer des données.

Les principaux éléments de contenu sont : la gestion de fichiers dans l'environnement Windows; la révision des fonctions courantes du logiciel Word; les fonctions courantes du logiciel Excel; les fonctions courantes du logiciel Access.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe (théorie et laboratoire), l'apprentissage consiste tout d'abord à créer, à copier, à déplacer et à effacer des fichiers et des répertoires. Ensuite, la manipulation des logiciels à partir de données provenant du secteur de la santé permet d'acquérir les concepts reliés aux bases de données et de rechercher l'information dans des tables existantes en les interrogeant au moyen de requêtes simples ou de requêtes composées. Ces requêtes doivent tenir compte des liens entre plusieurs tables ou des liens avec les données traitées par d'autres logiciels. Finalement, le résultat de la recherche est présenté sous une forme adéquate. Le chiffrier électronique est utilisé afin de produire des rapports et de les illustrer au moyen des tableaux, en particulier des tableaux croisés dynamiques, et des graphiques.

Comme travail personnel, les activités consistent à terminer les laboratoires et à faire des exercices complémentaires se rapportant au secteur de la santé.

# Session 3

601-103-MQ	3-1-4	2,66 unités
Français (langue et littérature) (601)		
<b>Littérature québécoise</b>		
4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 601-101-MQ; 601-102-MQ

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude de la littérature québécoise, surtout celle du XXe siècle, et fait ressortir les liens entre la littérature et la société. Au moins trois oeuvres intégrales marquantes sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Le cours aborde, comme les deux précédents, les genres du récit, du théâtre et de la poésie et accorde une attention spéciale à l'essai sous forme d'extraits ou d'oeuvres complètes.

Le cours permet à la personne étudiante de situer des oeuvres de la littérature québécoise dans leur contexte sociohistorique et culturel, de les confronter au discours idéologique de leur temps et de les interpréter en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. La personne étudiante peut ainsi comparer des oeuvres et y relever des ressemblances et des différences significatives. En même temps, le cours l'amène à approfondir ses connaissances littéraires, à développer son regard critique et à mieux maîtriser la démarche d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation critique conçue comme un texte organisé d'au moins 900 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : tendances de la littérature québécoise; contexte des oeuvres étudiées; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture, notions spécifiques aux genres étudiés; méthodologie de la dissertation critique : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), justification du point de vue critique, choix pertinent des critères de comparaison, des arguments et des exemples, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, utilisation du vocabulaire propre à l'étude littéraire.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit l'exposé magistral, note les éléments importants et participe aux discussions. Elle est appelée, dans des travaux et exercices faits seule ou en équipe, à s'approprier une démarche critique rigoureuse témoignant de sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière aux exigences propres à la dissertation critique de même qu'à la qualité de l'expression.

340-AEB-AH	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
<b>Éthique et politique</b>		
4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à discerner les dimensions éthique et politique des problèmes de la vie contemporaine et à porter à leur égard un jugement critique autonome. Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec les notions de base de la philosophie morale ainsi qu'avec certaines théories et thèmes de la philosophie politique dont voici quelques exemples : pouvoir, justice, libéralisme, relativisme, utilitarisme, universalisme, rationalisme et humanisme.

Prenant ainsi connaissance de la pertinence du questionnement philosophique sur l'action individuelle et collective, l'étudiant s'exerce à formuler des questions éthiques et politiques relatives à des enjeux et à des débats actuels - en lien, par exemple, avec l'environnement, le multiculturalisme, la laïcité, les droits de l'homme ou le progrès technologique - et à défendre une position éclairée et argumentée à propos des problèmes qu'ils soulèvent. Il applique à des situations choisies, notamment dans son champ d'études, les notions et les théories appropriées.

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés ou à des débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse ou de critique.

Au terme du cours, il rédige une dissertation d'un minimum de 900 mots, dans laquelle il justifie une position critique à propos d'une situation problématique, en appréciant divers choix d'actions possibles, à la lumière des théories philosophiques étudiées. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-103-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
<b>Activité physique et autonomie</b>		
4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 109-101-MQ; 109-102-MQ

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours termine la séquence des cours d'éducation physique.

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer l'activité physique à son mode de vie et à faire de l'activité physique dans un contexte reflétant sa réalité sociale et environnementale, notamment par une meilleure connaissance des facteurs qui en facilitent la pratique. L'étudiant applique les acquis des deux premiers cours en faisant de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et en concevant, en exécutant et en évaluant un programme personnel d'activités physiques sous la supervision de son enseignant, d'autre part.

L'étudiant doit rechercher des solutions personnelles lui assurant un mieux-être durable et réaliser son programme à l'extérieur des heures de cours.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant les cours magistraux, l'étudiant suit les présentations des notions théoriques par l'enseignant sur les différentes notions théoriques, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés.

L'étudiant évalue d'abord ses possibilités et ses limites par rapport aux facteurs qui favorisent l'activité physique; ensuite, il établit ses priorités selon ses besoins, ses capacités, ses intérêts et ses facteurs de motivation. Enfin, il fixe les objectifs de son programme personnel en identifiant les critères de réussite et fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix, en respectant ses capacités et les règles de sécurité. Il doit, de plus, démontrer qu'il respecte une démarche visant l'efficacité de sa pratique, c'est-à-dire qui conduit à des effets bénéfiques sur la condition physique et à la maîtrise d'habiletés motrices.

En tenant un journal de bord, l'étudiant fait un compte rendu hebdomadaire des activités de son programme personnel, évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche, établit des liens significatifs entre les trois cours de la séquence et réfléchit à ses intentions de faire de l'activité physique régulièrement.

Hors classe, l'étudiant réalise les activités de son programme personnel en composant avec les contraintes qui sont associées à sa vie d'étudiant.

604-EN1-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
<b>Anglais ensemble 1</b>		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

**Niveau 1**

604-100-MQ

2-1-3

2,00 unités

**Anglais de base**

4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (atteinte complète)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau débutant ayant déjà quelques connaissances de l'anglais.

À la fin du cours, elle sera en mesure de comprendre et d'exprimer des messages simples en anglais.

Le cours permet de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'au moins 3 minutes, exprimé à un débit normal, et comportant un vocabulaire d'usage courant. Il permet de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'environ 500 mots et d'en faire un résumé ou de répondre à des questions en utilisant le vocabulaire et la syntaxe appropriés au niveau. Le cours amène à s'exprimer oralement de façon intelligible pendant environ 2 minutes, à participer à un dialogue avec prononciation, intonation et débit acceptables et à échanger ses idées sur un sujet donné. Enfin, le cours permet de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle et sont tirés de documents authentiques de langue anglaise dans la mesure du possible.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe, et à participer aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. La personne étudiante prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, les activités se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter les travaux hebdomadaires : lecture de textes et de travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

**Niveau 2**

604-101-MQ

2-1-3

2,00 unités

**Langue anglaise et communication**

4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance (atteinte complète)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau intermédiaire. À la fin du cours, elle sera en mesure de communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Le cours permet de reconnaître le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'environ 5 minutes. Il permet aussi de reconnaître le sens général, les idées abstraites et les idées principales d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots. Le cours amène à s'exprimer oralement pendant au moins 3 minutes de façon intelligible, structurée et cohérente, sur un sujet d'intérêt général. Enfin, le cours amène à rédiger et à réviser un texte clair et cohérent d'au moins 350 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Certains textes sont choisis pour faciliter la compréhension et l'utilisation de formes spécifiques de l'anglais. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : manuels et grammaires, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe, et à participer aux activités suivantes : discussions, dialogues, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Finalement, la personne étudiante prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, les activités se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter divers travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

**Niveau 3**

604-102-MQ

2-1-3

2,00 unités

**Langue anglaise et culture**

4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (atteinte complète)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours s'adresse à une personne étudiante de niveau intermédiaire avancé. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes socioculturels.

Le cours permet d'identifier les idées essentielles d'un message après une seule écoute, et de déterminer précisément les éléments suivants d'un texte écrit : le sens général, les principaux éléments, les éléments secondaires, la structure, et l'intention de l'auteur. Le cours amène à s'exprimer oralement pendant au moins 5 minutes sur un sujet, en faisant référence à un ou à plusieurs documents et en utilisant un vocabulaire pertinent avec une prononciation, une intonation et un débit généralement corrects. Enfin, le cours permet de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent de 450 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles, et ce, avec une application convenable des codes grammatical et orthographique, une utilisation généralement correcte des temps de verbe et une variété de structures de phrases. De plus, la personne étudiante doit démontrer qu'elle peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, le travail consiste à participer aux activités suivantes seul, à deux ou en groupes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes, de répondre à des questions et de faire des résumés.

Au laboratoire, le travail consiste à écouter des enregistrements, à regarder des vidéos, à converser, à s'enregistrer et à analyser sa conversation au moyen d'équipements spécialisés et d'Internet. Il est nécessaire de prendre des notes, de répondre à des questions et de rédiger des résumés.

Hors classe, le travail personnel consiste à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, recherches, et correction de la grammaire afin de se préparer les évaluations orales et écrites.

**Niveau 4**

604-103-MQ

2-1-3

2,00 unités

**Culture anglaise et littérature**

4SA3 Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle (atteinte complète)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de la formation générale s'adresse à une personne étudiante de niveau avancé. Il se veut une introduction à la littérature de langue anglaise. Il vise aussi à développer une capacité de réflexion et d'analyse dans le domaine des lettres.

Le cours présente les concepts et les notions de base en analyse littéraire à l'aide de textes tirés de divers genres d'oeuvres. Il amène progressivement à maîtriser les outils et les méthodes d'analyse permettant de rédiger et de réviser une analyse littéraire conçue comme un texte organisé d'au moins 550 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. La personne étudiante doit démontrer un degré assez élevé de précision dans l'appropriation des codes grammatical, syntaxique et orthographique, en plus d'effectuer une correction appropriée du texte. Elle doit aussi présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.

Ce cours comporte deux volets : d'abord, la manière d'aborder une nouvelle par les éléments de la fiction (temps et lieu, schéma narratif, caractérisation) et par les éléments du style littéraire (symbolisme, humour, ironie, figures de style); ensuite, la manière d'aborder un poème par l'analyse formelle, l'analyse littéraire et le thème.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, les activités d'apprentissage consistent à suivre la présentation magistrale de la théorie, à participer activement au cours en posant des questions et en partageant ses connaissances. Également, la personne étudiante présente oralement l'analyse d'une oeuvre littéraire ou socioculturelle en anglais, prend des notes et effectue certains travaux (tests de compréhension, rédactions courtes). Pour la rédaction et la révision de fin de session, elle peut exploiter les notions d'analyse littéraire acquises pendant le cours, en utilisant le vocabulaire approprié. À l'occasion, des versions cinématographiques de textes déjà étudiés seront visionnées, en vue d'une analyse comparative.

Hors classe, le travail personnel consiste à faire des lectures, à répondre à des questions de compréhension de texte et à effectuer des travaux écrits (résumés, analyses comparées, etc.), tout en portant une attention particulière à la qualité de l'expression afin de se préparer aux évaluations orales et écrites.

Mathématique (201)

**Éléments de statistique appliquée - Archives médicales**

00MP Produire des statistiques (atteinte complète)

PRÉALABLE RELATIF : 420-193-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Dans la préparation de rapports périodiques, dans l'application de critères d'évaluation de l'acte médical ou dans la réalisation de suivis de l'état de santé des personnes usagères, la personne archiviste médicale utilise les fonctions arithmétiques et statistiques d'un chiffrier électronique. Dans ce cours, la personne étudiante apprend à utiliser correctement ces différentes fonctions et à interpréter les différentes mesures obtenues. De plus, ce cours vise une sensibilisation aux erreurs relatives à l'inférence statistique et aux méthodes d'échantillonnage. Ainsi, avant d'entreprendre un projet d'études ou de rapport, la personne archiviste médicale pourra envisager d'autres solutions que celles proposées.

Les notions apprises dans ce cours seront utilisées dans ceux liés à la production de rapports médico administratifs et d'études épidémiologiques ainsi qu'aux stages de troisième année.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de produire des statistiques.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : déterminer la méthode d'échantillonnage appropriée aux particularités de la demande; calculer différentes mesures statistiques; interpréter des mesures; présenter des données et des résultats statistiques à l'aide de tableaux et de graphiques; utiliser des distributions normales pour l'estimation de paramètres; vérifier la présence d'un lien entre deux variables; comprendre les erreurs relatives à l'échantillonnage et à l'inférence statistique.

Les principaux éléments de contenu sont : la statistique descriptive (vocabulaire, collecte, distribution des données statistiques, mesures de tendance centrale, de position et de dispersion); l'utilisation de la loi normale et de la loi du Khi deux; l'inférence statistique (méthodes d'échantillonnage, intervalles de confiance, test d'hypothèses, test d'indépendance).

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, la personne étudiante assiste à des exposés magistraux et résout, seule ou en équipe, sous la supervision de la personne enseignante, des problèmes de statistiques en utilisant parfois une calculatrice munie de fonctions statistiques.

En laboratoire d'ordinateurs, la personne étudiante utilise un chiffrier électronique pour mettre en application les notions théoriques vues en classe. Elle utilise notamment des tableaux croisés dynamiques pour organiser des données. Plusieurs problèmes sont choisis dans le contexte des archives médicales.

Comme travail personnel, la personne étudiante lit des textes, résout des problèmes similaires ou complémentaires à ceux faits en classe et termine, s'il y a lieu, ses laboratoires informatiques.

Archives médicales (411)

**Médecine clinique III**

00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)

00MH Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie (atteinte partielle)

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MK Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions (atteinte partielle)

00MS Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 101-AEH-04 et 411-140-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

La personne archiviste médicale se réfère constamment aux inscriptions médicales du dossier de santé. Dans les cours de médecine clinique, la personne étudiante apprend à mettre en relation de façon pertinente les principales manifestations cliniques et complications ainsi que les principaux tests de dépistage, moyens d'investigation, diagnostics et les traitements médicaux et chirurgicaux associés aux états pathologiques les plus courants et les plus morbides en tenant compte des avancées diagnostiques médicales et chirurgicales. Dans les cours de médecine clinique subséquents, l'acquisition du vocabulaire spécialisé est poursuivie. La personne étudiante revoit aussi, de façon plus fine et du point de vue de leurs dysfonctionnements, les composantes anatomiques étudiées dans les cours de biologie médicale. Enfin, elle mettra à profit ses nouvelles connaissances en pathologie dans les cours d'analyse et codage.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'analyser l'information retrouvée dans les dossiers de santé, en utilisant une approche globale (biopsychosociale), pour des pathologies endocriniennes, sanguines, lymphatiques, respiratoires et cardiovasculaires.

Pour la portion théorique du cours, pour les pathologies abordées spécifiquement dans ce cours, les objectifs intermédiaires de ce cours sont de les distinguer par rapport à la physiologie normale et les relier aux manifestations cliniques, aux investigations et traitements associés.

Pour la portion laboratoire, l'objectif intermédiaire est de repérer dans un dossier de santé les informations liées à une pathologie abordée dans ce cours, à son investigation et aux traitements en découlant.

Les principaux éléments de contenu sont : le système endocrinien; les systèmes sanguin et lymphatique; le système respiratoire; le système cardiovasculaire; la terminologie (synonymes et éponymes courants) incluant celle de l'équipement et de l'instrumentation de la salle d'opération. De plus, les tumeurs malignes font également l'objet de leçons plus approfondies lors de l'étude des systèmes.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, la personne étudiante suit la présentation interactive de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle réalise des exercices lui permettant de comprendre la matière et repère les éléments-clés sur des planches anatomiques, des vidéos ou sur une présentation visuelle.

En laboratoire, à l'aide d'une grille d'analyse, seul ou en groupe, oralement et par écrit, elle met en relation, en employant les termes appropriés, tous les éléments pertinents du dossier de santé correspondant à une (des) pathologie(s) désignée(s). Elle étudie le contenu des protocoles opératoires en lien avec le codage des interventions. Enfin, elle peut aussi faire un travail similaire sur une pathologie qui n'aurait pas été vue en classe.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare à l'étude d'un système en révisant ses notes de cours sur la structure des composantes anatomiques et la physiologie du système en cause. De plus, elle finalise le travail amorcé en laboratoire.

Archives médicales (411)

### Accès à l'information I

00MV Se reporter à la législation qui régit la pratique de la profession (atteinte partielle)

00MW Procéder aux applications légales découlant de situations particulières touchant les usagères et usagers (atteinte partielle)

00MX Assurer l'accès à l'information et la protection des droits des usagères et usagers (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 411-127-AH

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

La personne archiviste médicale assure l'accès au dossier de santé et le respect des droits des usagers et usagères en matière de protection des renseignements personnels en établissement et devant les tribunaux. Dans ce cours, la personne étudiante apprend à repérer et à interpréter correctement les articles de lois et les règlements qui s'appliquent à une situation de travail. Elle vérifie l'identité et les droits des personnes requérantes; elle sélectionne les renseignements pertinents et les transmet, oralement ou par écrit. Elle répond également aux demandes de rectification des renseignements contenus au dossier de santé. Dans ses contacts avec les différentes personnes requérantes, elle fait preuve d'assurance, de tact et de patience.

Les notions apprises dans ce cours seront complétées dans le second cours abordant l'accès à l'information. Puis, les connaissances et habiletés acquises dans ces cours seront mises en application dans un stage en lien avec l'accès et la protection des renseignements personnels relatifs à une personne.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'effectuer, en débutant par des cas plus simples pour se diriger graduellement vers des cas comportant une plus grande complexité, toutes les étapes menant à la conclusion d'une demande d'accès à des renseignements personnels relatifs à une personne.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : reconnaître les particularités de l'application de la loi en relation avec l'accès au dossier de santé; analyser une demande d'accès aux renseignements contenue dans un dossier de santé; appliquer les lois pertinentes aux demandes d'accès relatives à une personne; distinguer les notions entourant la responsabilité professionnelle et les processus de gestion des risques et de traitement des plaintes.

Les principaux éléments de contenu sont : le cadre juridique; la notion de consentement; les conséquences d'une faute professionnelle; les étapes de la divulgation et de la rectification des renseignements inscrits dans le dossier de santé d'une personne; les aspects législatifs entourant la protection des renseignements en matière de sécurité de l'information liée aux nouvelles technologies ainsi que celles relatives à la consultation du dossier de santé du Québec (DSQ).

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe (théorie et laboratoire), la personne étudiante répond à des demandes d'accès ou de rectification de renseignements personnel en s'assurant du droit de la personne requérante et de la présence des pièces justificatives. Ces demandes d'accès peuvent également être rédigées en anglais. L'utilisation de dossiers de santé peut être nécessaire dans certains cas. Dans cette démarche, lorsque l'analyse requiert des informations supplémentaires auprès de la personne requérante ou d'une personne intervenante, des jeux de rôles peuvent être effectués. Dans ce cas, la personne étudiante doit s'y préparer et démontrer une attitude appropriée.

Comme travail personnel, la personne étudiante analyse des textes de lois, fait des lectures, réalise les exercices proposés et finalise le travail amorcé en classe. De plus, elle complète une grille d'accès qui lui servira ensuite de référence.

Archives médicales (411)

**Analyse et codage II**

00MM Analyser le dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)

00MN Coder les données du dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 411-141-AH et 411-127-AH

COREQUIS : 411-142-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours permet la poursuite des apprentissages en matière d'analyse et de codage du dossier de santé. La personne étudiante approfondira ensuite cette matière dans le dernier cours de la série de trois portant sur l'analyse et le codage d'un dossier de santé et mettra ses connaissances à profit dans le cours abordant la production de rapports médico-administratifs.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'analyser et de coder des dossiers de santé en lien avec des pathologies de complexité modérée.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : attribuer des services d'admission selon la condition médicale; corriger les éléments jugés inexacts, incomplets ou manquants; inscrire des actes délégués; attribuer des codes à l'aide de logiciels dédiés; identifier le diagnostic et traitement principal ainsi qu'utiliser les conventions et les méthodes de codage.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les composantes d'un dossier de santé complet et conforme; la codification des éléments contenus au dossier et la liste des services médicaux et chirurgicaux; le tout pour des pathologies de complexité modérée.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe (théorie et laboratoire), la personne étudiante s'approprie les définitions des services médicaux et chirurgicaux. À l'aide d'une méthode d'analyse, elle évalue le contenu du dossier et détermine les éléments à compléter en justifiant ses décisions. De plus, elle attribue correctement les codes de diagnostics et de traitements en lien avec les directives de codage et des normes canadiennes. Ces activités d'apprentissage sont réalisées individuellement ou en équipe.

Comme travail personnel, la personne étudiante procède aux lectures des normes et directives et réalise des exercices en lien avec les notions.

# Session 4

601-AEB-AH	2-2-2	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
<b>Écriture et communication</b>		
4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

## PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale propre en français s'élabore en continuité avec les trois cours de français de la formation générale commune. Il est conçu de façon à s'ouvrir aux divers champs d'études des personnes étudiantes. Il s'inscrit également dans une perspective d'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures. Dans la logique du projet éducatif du Collège, il participe à la formation d'un citoyen ou d'une citoyenne responsable, dans une société en continuel devenir.

Le cours a pour objets d'étude privilégiés la théorie de la communication et des oeuvres appartenant aux littératures étrangères, c'est-à-dire à des corpus autres que français et québécois. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude.

Le cours amène la personne étudiante à reconnaître le processus de la communication à l'oeuvre dans différents types de discours littéraires ou non littéraires, d'ordre culturel ou d'un autre ordre. À cet égard, le cours permet à la personne étudiante de fréquenter des oeuvres issues des littératures étrangères. Les oeuvres et les thèmes traités sont choisis notamment en fonction des regroupements de programmes : ainsi, dans le regroupement A, l'accent est mis sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et la réalité; dans le regroupement B, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et l'idéologie; dans le regroupement C, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le processus de création lui-même. Enfin, l'étudiant, placé dans des contextes d'interaction variés, est amené à produire différents types de discours organisés, écrits et oraux, du type informatif, incitatif ou expressif, élaborés à partir d'un plan - un enchaînement logique des idées en vue de la cohérence d'ensemble - et en fonction de la situation et de l'objectif de communication. Ces discours écrits et oraux permettront éventuellement à la personne étudiante d'établir des liens entre le contenu littéraire du cours et son champ d'études.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : théorie de la communication : composantes du schéma de la communication, définition des six fonctions du langage, classement des messages oraux et écrits, caractéristiques de la communication orale et de l'expression écrite, etc.; lecture et analyse d'oeuvres de la littérature étrangère : contexte sociohistorique des oeuvres étudiées et contexte de communication, caractéristiques internes des oeuvres, procédés d'écriture, thèmes, etc.; production et présentation de discours écrits et oraux du type informatif, critique ou expressif (plan de rédaction, respect de la situation et de l'objectif de communication, choix judicieux des moyens d'expression, précision et richesse du vocabulaire, etc.).

## PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante suit la présentation de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle est appelée, dans les travaux et exercices faits seule ou en équipe, à développer sa capacité de produire différents types de discours écrits et oraux, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, la personne étudiante étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les textes au programme et fait des travaux. Dans les travaux, elle porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

604-BBB-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
<b>Anglais ensemble 2 famille B</b>		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

**Niveau 1**

604-AEX-AH

2-1-3

2,00 unités

**Anglais programme de base**

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-100-MQ

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau débutant de formation générale commune en anglais 604-100. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de comprendre et d'exprimer des messages simples en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont revues et intégrées au champ d'études.

Les principaux objectifs de cours sont : dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral authentique et d'un texte écrit, s'exprimer oralement pendant deux minutes en s'assurant de la pertinence de ses propos, rédiger et réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée de méthodes de révision.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des personnes étudiantes. Les documents sont tirés de médias authentiques de langue anglaise authentique, dans la mesure du possible.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert aussi d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

**Niveau 2**

604-AEB-AH

2-1-3

2,00 unités

**Anglais programme 1**

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-101-MQ

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau intermédiaire de formation générale commune en anglais 604-101 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, ainsi que AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener à communiquer avec une certaine aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans le champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont utilisées dans un contexte spécialisé. La personne étudiante écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques des programmes de son regroupement.

Les objectifs principaux de ce cours sont : reconnaître le sens général et les idées principales d'un message oral (d'environ 5 minutes) ou écrit (d'environ 750 mots), utiliser l'information pertinente à la tâche, livrer un message oral (d'au moins 3 minutes) riche en information et utiliser la terminologie appropriée, produire des textes comprenant des idées et des expressions nouvelles (d'environ 350 mots), en portant attention à leur cohérence et à leur clarté ainsi qu'aux codes grammatical et orthographique et démontrer une utilisation appropriée de stratégies de révision. Dans ses communications (orales et écrites), la personne étudiante assure une adéquation entre le procédé de communication choisi, le type de document et le contexte de communication et rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : manuels, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions, dialogues, débats, présentations orales, jeux de rôles, lectures et rédactions d'une variété de textes à des fins spécifiques, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

**Niveau 3**

604-AFB-AH

2-1-3

2,00 unités

**Anglais programme 2**

4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-102-MQ

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau intermédiaire avancé de formation générale commune en anglais 604-102 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et Technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, AEC Arts, lettres et communications graphiques. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer avec aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Dans ce cours, les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont maintenant utilisées dans un contexte spécialisé. La personne étudiante écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques aux programmes de son regroupement.

Les objectifs principaux de ce cours sont : reconnaître le sens général d'un message oral ou écrit et utiliser l'information pertinente pour accomplir une tâche précise, reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références, livrer un message oral riche en information en utilisant la terminologie appropriée, produire des communications écrites d'environ 450 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en portant attention à leur cohérence et à leur clarté, et aux codes grammatical, syntaxique et orthographique.

De plus, la personne étudiante doit démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. En communiquant oralement et par écrit, elle s'assure que le procédé de communication choisi cadre avec le type de document et le contexte de communication afin de rendre le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler individuellement, à deux ou en groupe, et à participer aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, et travaux connexes à la lecture, à l'écriture (rédaction et révision de textes à des fins spécifiques), et à une prise de conscience des erreurs typiques de l'écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il est nécessaire de prendre des notes et de répondre à des questions.

Au laboratoire, les activités d'apprentissage se font grâce à des équipements spécialisés permettant d'écouter des enregistrements et des vidéos, de converser, d'enregistrer et d'analyser une conversation. Finalement, la personne étudiante utilise des logiciels, se sert d'Internet, prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherches afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites.

<b>Niveau 4</b>		
604-AFX-AH	2-1-3	2,00 unités
<b>Anglais programme 3</b>		
4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 604-103-MQ

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à une personne étudiante qui a réussi le niveau avancé de formation générale commune en anglais 604-103. À la fin du cours, la personne étudiante sera en mesure de communiquer de façon nuancée en anglais et de développer son esprit critique.

Les principaux objectifs de cours sont : de communiquer un message oral substantiel, de rédiger et de réviser un texte (d'environ 550 mots) comprenant des idées et des expressions nouvelles liées à son champ d'études, en plus de démontrer l'utilisation appropriée des méthodes de révision. Discours et écrit doivent être accessibles à un non-expert. Pour la lecture, les outils et les méthodes sont présentés en classe pour analyser des textes complexes. La personne étudiante doit démontrer une reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Elle doit aussi pouvoir s'exprimer en anglais en employant des sources de langue française et en utilisant une formulation appropriée et une terminologie équivalente.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, journaux et Internet.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, les activités d'apprentissage consistent à travailler seul, à deux ou en équipe et à participer aux activités suivantes : discussions, lectures d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture et à l'écriture (de courts textes mettant en valeur des aspects précis du processus de rédaction déjà vus en classe). De plus, la personne étudiante pose des questions et partage ses connaissances.

Hors classe, les activités consistent à compléter des travaux hebdomadaires : lectures, rédactions, recherches et préparation de notes pour les activités orales afin de se préparer pour les évaluations orales et écrites. Le projet de fin de session consiste à rédiger un texte lié à son champ d'études, en portant une attention particulière à la qualité de l'expression.

350-AED-03	1-2-2	1,66 unités
Psychologie (350)		
<b>Relations interpersonnelles dans un établissement de santé</b>		
00MQ Établir des relations professionnelles harmonieuses (atteinte complète)		

PRÉALABLE RELATIF : 411-128-AH

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours vise à outiller la personne étudiante afin de faciliter sa communication et son adaptation en milieu de travail en archives médicales. Les habiletés acquises dans ce cours s'avéreront utiles, notamment dans le second cours lié à l'accès à l'information et le stage sur le contrôle de l'information.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'utiliser efficacement les outils de communication adaptés aux différentes situations rencontrées dans le secteur des archives médicales.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : établir une relation de confiance avec la clientèle; communiquer de manière appropriée avec les personnes usagères ou requérantes; adopter des comportements favorisant le travail d'équipe; adopter des stratégies appropriées afin de gérer son stress.

Les principaux éléments de contenu sont : la perception de soi et des autres; la communication verbale et non verbale; les habiletés d'écoute et d'entrevue; la communication adaptée aux besoins de la clientèle; le fonctionnement d'une équipe de travail; la gestion de situations conflictuelles et la gestion du stress au travail.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, afin d'assimiler les notions théoriques préalables aux activités de laboratoire, la personne étudiante prend des notes lors des exposés et fait les lectures recommandées. Ces notions théoriques sont ensuite appliquées à l'analyse de situations lors d'études de cas.

En laboratoire, la personne étudiante pratique des comportements d'affirmation de soi et de gestion de situations conflictuelles avec la clientèle ou les collègues en participant à des jeux de rôle et des exercices de simulation reliés à la réalité de travail de la personne archiviste médicale.

Comme travail personnel, dans le but de favoriser l'autocritique et le développement des habiletés de communication efficace, la personne étudiante peut être appelée à faire l'analyse de ses comportements et attitudes au moyen, par exemple, de certaines simulations préalablement filmées en classe.

Sociologie (387)

**Réalités sociales liées à la santé**

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MU Effectuer des études socio-médicales (atteinte partielle)

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Dans les établissements de santé, la personne archiviste médicale travaille en étroite collaboration avec différentes personnes professionnelles de la santé et des services sociaux. Ses fonctions l'amènent à devoir connaître et comprendre de multiples réalités liées à la santé allant des déterminants qui se trouvent à l'origine des problèmes de santé jusqu'à leur prise en charge par le réseau de la santé et des services sociaux, en passant par les facteurs sociaux qui les influencent.

C'est dans cet esprit que le cours *Réalités sociales liées à la santé* se déploie selon quatre axes principaux : d'abord, il définit la santé sous un angle sociologique et sociohistorique; ensuite il permet à la personne étudiante de se familiariser avec les déterminants de la santé, en mettant l'accent sur les déterminants sociaux; puis, il met en lumière le poids des inégalités sociales sur la santé des individus en fonction de leur appartenance à une classe sociale, un genre, un groupe culturel ou un groupe d'âge; enfin, il aborde les réalités sociales, politiques et économiques qui ont influé dans le passé et influent dans le présent sur la création, le développement et l'organisation actuelle du système de santé au Québec. Les connaissances acquises dans ce cours seront réinvesties dans ceux en lien avec les activités professionnelles en CLSC et l'épidémiologie.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de produire une étude sociomédicale portant sur un cas ou une problématique de santé en prenant en compte les déterminants sociaux en cause, les inégalités sociales concernées et sa prise en charge par le système de santé et le milieu communautaire.

Les objectifs de ce cours sont : expliquer l'approche sociologique de la santé; reconnaître les déterminants sociaux de la santé; décrire le contexte de création du système de santé, ses composantes et les principales réformes qui ont marqué son évolution; comprendre les notions de classe sociale, de genre, de groupe ethnoculturel et de génération et leur lien avec la santé; analyser le rôle des inégalités sociales dans une problématique de santé et sa prise en charge par le réseau de la santé et des services sociaux.

Les principaux éléments de contenu sont : l'approche sociologique de la santé; la perception de la maladie et de la santé à travers différentes périodes historiques; les déterminants de la santé; les modèles de prise en charge de la maladie; les principaux indicateurs de l'état de santé; les inégalités liées au genre, à la classe sociale, aux rapports ethnoculturels et à l'âge; la création et l'évolution du système de santé québécois; les principaux acteurs sociaux, politiques et économiques qui influent sur le développement du réseau; les principales réformes du système de santé québécois; l'organisation du système de santé et services sociaux; le rôle des organismes communautaires; le personnel professionnel et intervenant des établissements de santé et des organismes communautaires.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, la personne étudiante acquiert des notions de base à l'aide d'exposés magistraux et de documents audiovisuels, prend des notes et participe aux discussions proposées. Elle participe en équipe aux ateliers et activités d'approfondissement, est initiée à l'étude et à l'analyse de rapports gouvernementaux et travaille en groupe sur son projet de session. Enfin, elle communique à l'oral le résultat de ses recherches.

Hors classe, la personne étudiante effectue les lectures préparatoires au cours et avance le travail de session selon l'échéancier prévu par la personne enseignante ou selon les objectifs d'équipes. Dans ce contexte, elle effectue des recherches documentaires, procède à leur lecture et rédige une analyse.

Archives médicales (411)

**Médecine clinique IV**

00MG Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie (atteinte partielle)

00MH Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie (atteinte partielle)

00MJ Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux (atteinte partielle)

00MK Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions (atteinte partielle)

00MS Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 101-AEH-04 et 411-140-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

La personne archiviste médicale se réfère constamment aux inscriptions médicales du dossier de santé. Dans les cours de médecine clinique, la personne étudiante apprend à mettre en relation de façon pertinente les principales manifestations cliniques et complications ainsi que les principaux tests de dépistage, moyens d'investigation, diagnostics et les traitements médicaux et chirurgicaux associés aux états pathologiques les plus courants et les plus morbides en tenant compte des avancées diagnostiques médicales et chirurgicales. L'acquisition du vocabulaire spécialisé est poursuivie en plus de revoir, de façon plus fine et du point de vue de leurs dysfonctionnements, les composantes anatomiques étudiées dans les cours de biologie médicale.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'analyser l'information retrouvée dans les dossiers de santé, en utilisant une approche globale (biopsychosociale), pour des pathologies des systèmes dermatologique, oto-rhino-laryngologique (ORL), ophtalmologique, locomoteur, psychiatrique et neurologique.

Pour la portion théorique du cours, pour les pathologies abordées spécifiquement dans ce cours, les objectifs intermédiaires de ce cours sont de les distinguer par rapport à la physiologie normale et les relier aux manifestations cliniques, investigations et traitements associés.

Pour la portion laboratoire, l'objectif intermédiaire est de repérer dans un dossier de santé les informations liées à une pathologie abordée dans ce cours, à son investigation et aux traitements en découlant.

Les principaux éléments de contenu sont : la dermatologie; l'ORL; l'ophtalmologie; le système locomoteur; la psychiatrie; la neurologie; la terminologie (synonymes et éponymes courants) incluant celle de l'équipement et de l'instrumentation de la salle d'opération. De plus, les tumeurs malignes font également l'objet de leçons plus approfondies lors de l'étude des systèmes.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe, la personne étudiante suit la présentation interactive de la matière, note les éléments importants et participe aux échanges. Elle réalise des exercices lui permettant de comprendre la matière et repère les éléments-clés sur des planches anatomiques, des vidéos ou sur une présentation visuelle.

En laboratoire, à l'aide d'une grille d'analyse, seule ou en groupe, oralement et par écrit, la personne étudiante met en relation, en employant les termes appropriés, tous les éléments pertinents du dossier de santé correspondant à une (des) pathologie(s) désignée(s). Enfin, elle peut aussi faire un travail similaire sur une pathologie qui n'aurait pas été vue en classe.

Comme travail personnel, la personne étudiante se prépare à l'étude d'un système en révisant ses notes de cours sur la structure des composantes anatomiques et la physiologie du système en cause. De plus, elle finalise le travail amorcé en laboratoire.

Archives médicales (411)

**Rapports médico-administratifs**

00MR Produire des rapports médico-administratifs (atteinte partielle)

00MV Se reporter à la législation qui régit la pratique de la profession (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 201-AEE-04; 411-129-AH et 420-193-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

La personne archiviste médicale est spécialiste de la collecte, de l'analyse et de l'interprétation des données sur la santé aux fins de la recherche ou de la prise de décisions sociomédico administratives. En centre hospitalier, elle est responsable de la transmission au MSSS des données MED-ÉCHO et des APR-DRG correspondants, elle collabore également à la production des rapports annuels d'activités. Ces données permettent au MSSS de comparer les établissements. La personne archiviste médicale est également responsable de la qualité des renseignements transmis ainsi que des données contenues dans les rapports internes, périodiques ou spécifiques, qui lui sont demandés. Puisque ces états sont générés automatiquement, il va de soi qu'elle est à l'aise avec les différents logiciels dédiés, les bases de données correspondantes ainsi qu'avec les générateurs de rapports, particulièrement lorsqu'elle traite des demandes spécifiques.

Ce cours mise sur les compétences acquises dans les cours abordant le traitement de statistiques, l'utilisation de logiciels bureautiques et l'analyse et le codage de dossiers de santé. Les acquis réalisés dans ce cours seront mis en application lors du stage lié au contrôle de l'information et des stages liés au traitement du dossier de santé.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'assurer la gestion des données médico administratives.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : compléter adéquatement l'abrégé d'admission/sortie; décrire le processus d'attribution de l'APR DRG et le financement axé sur le patient (FAP); choisir les critères et paramètres appropriés à des fins de statistiques médico-administratives; produire les rapports statutaires exigés par le MSSS ainsi que les rapports spécifiques.

Les principaux éléments de contenu de ce cours sont : signification des principaux critères et paramètres des statistiques médico-administratives; références au Cadre normatif du système MED-ÉCHO, aux normes, aux bulletins et directives ainsi qu'au Manuel de gestion financière du MSSS; abrégé d'admission/sortie et son logiciel dédié; attribution d'un APR-DRG; production de rapports périodiques; validation des données; demandes spécifiques (étapes de la production d'un rapport, de l'analyse de la demande initiale à la présentation orale ou écrite des résultats); exploitation des bases de données et emploi d'un générateur de rapports.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe (théorie et laboratoire), la personne étudiante effectue des calculs statistiques et produit un tableau de bord de gestion. Elle complète des abrégés d'admission/sortie et produit des rapports médico-administratifs lui permettant de relever des omissions ou des erreurs pour ensuite les corriger. Elle fait aussi une étude critique de l'attribution de l'APR-DRG et du NIRRU correspondant en fonction du choix des diagnostics, principal et secondaire(s), de leur indice de gravité, des interventions et des complications en cours de traitement. Enfin, comme travail de session, elle peut réaliser toutes les étapes d'une recherche médicale lui demandant d'extraire des données à partir des logiciels dédiés, de les présenter à l'aide de tableaux et graphiques et d'en faire l'interprétation.

Comme travail personnel, la personne étudiante effectue des lectures de certaines directives de codage, bulletins de la RAMQ et du cadre normatif MED ÉCHO. Celles-ci amènent la personne étudiante à compléter, à partir de dossiers de santé et d'histoires de cas, le formulaire de collecte de données du milieu hospitalier (abrégé d'admission/sortie). De plus, la personne étudiante réalise des exercices de calcul d'indicateurs médico administratifs et produit des rapports médico-administratifs en interrogeant une base de données.

411-144-AH	2-3-3	2,66 unités
Archives médicales (411)		
<b>Analyse-codage III et SIRTQ</b>		
00MM Analyser le dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)		
00MN Coder les données du dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)		
00MT Traiter des registres spécialisés (atteinte partielle)		

PRÉALABLES RELATIFS : 411-142-AH et 411-129-AH  
COREQUIS : 411-143-AH

#### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours fait suite aux cours d'analyse et de codage du dossier de santé. Les nouvelles compétences acquises dans ce cours seront mises à l'épreuve lors des stages de dernière année du programme. De plus, ce cours permet de porter un regard neuf sur la façon de traiter le dossier de santé en fonction des notions relatives à la traumatologie. La personne étudiante y examine et se familiarise avec le contenu de la base de données du Système d'information du registre des traumatismes du Québec (SIRTQ) en fonction des objectifs poursuivis. Elle prend connaissance du cadre normatif du SIRTQ, des normes et des directives de codage ainsi que de la méthode de codage propre au Registre, soit l'Échelle abrégée des traumatismes (ÉAT).

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'analyser et de coder des dossiers de santé en lien avec des pathologies complexes ou celles en relation avec les traumatismes.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : attribuer des services d'admission selon la condition médicale; corriger les éléments jugés inexacts, incomplets ou manquants; inscrire des actes délégués; attribuer des codes à l'aide de logiciels dédiés; identifier le diagnostic et traitement principal; utiliser les conventions et les méthodes de codage ainsi que la base de données du SIRTQ.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les composantes d'un dossier de santé complet et conforme ainsi que la codification des éléments contenus au dossier, le tout pour des pathologies les plus complexes. De plus, la personne étudiante enrichira ses apprentissages grâce aux notions relatives à la traumatologie.

#### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe (théorie et laboratoire), la personne étudiante s'approprie les définitions des services médicaux et chirurgicaux. À l'aide d'une méthode d'analyse, elle évalue le contenu du dossier et détermine les éléments à compléter en justifiant ses décisions. De plus, elle attribue correctement les codes de diagnostics et de traitements en lien avec les directives de codage, des normes canadiennes et celles liées à l'ÉAT. La personne étudiante fait la saisie des informations relatives au SIRTQ dans la base de données informatique. Ces activités d'apprentissage sont réalisées individuellement ou en équipe.

Comme travail personnel, la personne étudiante procède aux lectures des normes et directives et réalise des exercices en lien avec les notions.

Archives médicales (411)

**Accès à l'information II**

00MV Se reporter à la législation qui régit la pratique de la profession (atteinte partielle)

00MW Procéder aux applications légales découlant de situations particulières touchant les usagères et usagers (atteinte partielle)

00MX Assurer l'accès à l'information et la protection des droits des usagères et usagers (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 411-128-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

La personne archiviste médicale assure l'accès au dossier de santé et le respect des droits des usagers et usagères en matière de protection des renseignements personnels en établissement et devant les tribunaux. Dans ce cours, la personne étudiante apprend à repérer et à interpréter correctement les articles de lois et les règlements qui s'appliquent à une situation de travail. Elle vérifie l'identité et les droits des personnes requérantes; elle sélectionne les informations pertinentes et les transmet, oralement ou par écrit. Elle répond également aux demandes de rectification des renseignements contenus au dossier de santé. Dans ses contacts avec les différentes personnes requérantes, elle fait preuve d'assurance, de tact et de patience.

Ce cours poursuit les apprentissages amorcés dans le premier cours lié à l'accès à l'information. Durant un stage en lien avec l'accès et la protection des renseignements personnels relatifs à une personne, la personne étudiante fera usage des connaissances et des habiletés techniques et relationnelles acquises dans ces cours.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'effectuer toutes les étapes menant à la conclusion d'une demande d'accès à l'information relative à une personne et étant d'un niveau de complexité plus élevé qu'au cours précédent.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : reconnaître les particularités de l'application de la loi en relation avec l'accès au dossier de santé; analyser une demande d'accès aux renseignements contenue au dossier de santé; appliquer les lois pertinentes aux demandes d'accès ou de rectification relatives à une personne; distinguer les notions entourant la garde en établissement; identifier les renseignements personnels transmissibles à chaque étape de l'intervention de la DPJ; expliquer le processus de représentation à la cour.

Les principaux éléments de contenu sont : les étapes de la divulgation et de la rectification des renseignements inscrits dans le dossier de santé d'une personne; le signalement, à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ); l'adoption; l'ordonnance de garde en établissement; les étapes de la divulgation devant les tribunaux.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe (théorie et laboratoire), la personne étudiante répond à des demandes d'accès ou de rectification de renseignements personnels en s'assurant du droit de la personne requérante et de la présence des pièces justificatives. Ces demandes d'accès peuvent également être rédigées en anglais. L'utilisation de dossiers de santé peut être nécessaire dans certains cas. Dans cette démarche, lorsque l'analyse requiert des informations supplémentaires auprès de la personne requérante ou d'une personne intervenante, des jeux de rôles peuvent être effectués. Dans ce cas, la personne étudiante s'y prépare et démontre une attitude appropriée.

Comme travail personnel, la personne étudiante analyse des textes de lois, fait des lectures, réalise les exercices proposés et finalise le travail amorcé en classe. De plus, elle poursuit la construction d'une grille d'accès qui lui servira ensuite de référence.

# Session 5

410-191-AH

2-1-2

1,66 unités

Techniques administratives (410)

## Principes de gestion en établissement de santé

00MZ Assurer la gestion du Service des archives et du Service de l'accueil (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 387-400-AH

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

La personne archiviste médicale veille à ce que le personnel professionnel des établissements de santé et celui des services d'archives et d'accueil se conforment aux prescriptions du MSSS et de ses instances lorsqu'elles colligent des informations dans les registres et les dossiers des personnes usagères. Dans les limites de son champ d'expertise, elle peut être appelée à jouer un rôle-conseil auprès de gestionnaires dans le but d'optimiser les processus ou la qualité des services offerts. Il va de soi que cette activité risque d'avoir une incidence sur les tâches et les conditions de travail des personnes employées des services d'archives et d'accueil. Ce cours prépare la personne étudiante à contribuer, d'une façon significative, aux activités de gestion souhaitables afin de maîtriser chacune des étapes du processus de gestion des ressources humaines et de favoriser la rétention des personnes employées. Ce cours initiera la personne étudiante aux meilleures pratiques de gestion des ressources humaines et lui permettra d'acquérir des connaissances qui lui seront utiles tout au long de sa carrière dans le milieu de la santé. Le cours Principes de gestion en établissement de santé est relié au cours abordant les activités professionnelles en CLSC et prépare la personne étudiante aux cours et stages de dernière session.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de maîtriser les outils de gestion utiles à la réalisation des étapes du processus de gestion des ressources humaines dans un service d'accueil/archives médicales.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : comprendre le rôle de gestionnaire et les compétences nécessaires pour occuper ce poste; comprendre comment se fait la planification de la main-d'oeuvre nécessaire au bon déroulement des activités du service; comprendre les activités importantes du recrutement et de la sélection des ressources humaines; prévoir les activités de rétention et de mobilisation de la main-d'oeuvre; comprendre l'importance de l'évaluation du personnel; comprendre les principales dispositions d'une convention collective; décrire les composantes de l'environnement de travail liées à la santé et la sécurité du travail.

Les principaux éléments de contenu sont : les principes généraux de gestion; la planification des activités courantes dans les services d'archives et d'accueil d'un établissement de santé; les principes de résolution de problèmes; la gestion des ressources humaines dans un établissement de santé (volet dotation); les moyens utilisés pour favoriser la motivation; les principales dispositions d'une convention collective; l'introduction à la gestion des risques liés à la santé et la sécurité du travail.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, la personne étudiante développe sa compréhension de la gestion et des étapes du processus de gestion des ressources humaines. Pour ce faire, elle prend part à des discussions en classe pour confronter ses réflexions à celles de ses collègues. Elle est invitée à intégrer ses acquis antérieurs aux nouvelles connaissances en gestion réalisées dans le cadre de ce cours. En équipe, elle met en application les étapes du processus de gestion des ressources humaines en réalisant des études de cas et des travaux pratiques la projetant dans des situations représentatives du milieu de travail. La personne étudiante aura également l'occasion de rédiger son curriculum vitae conformément aux meilleures pratiques professionnelles. Elle sera appelée à mettre en application une méthode de gestion des priorités. Des rencontres dirigées avec des personnes expertes du milieu de la santé ont également lieu afin de faire le lien entre les apprentissages effectués dans le cadre du cours et la réalité professionnelle.

Comme travail personnel, pour chaque séance, la personne étudiante complète ses connaissances par des lectures, vidéos et activités à faire de façon individuelle. De plus, des travaux pratiques à faire de façon individuelle et en équipe lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises à chaque étape du cours.

Archives médicales (411)

**Stage: contrôle de l'information**

00MR Produire des rapports médico-administratifs (atteinte partielle)

00NO Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes (atteinte partielle)

PRÉALABLES ABSOLUS : Tous les cours de formation spécifique au programme des sessions 1 à 4 et dont le code de cours débute par 411.

PRÉALABLE RELATIF : 350-AED-03

COREQUIS : 411-133-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de 5e session réalisé en milieu hospitalier vise à rendre la personne étudiante apte à effectuer le contrôle de l'accès à l'information médicale en se conformant aux lois et règlements en vigueur. De plus, le ou la stagiaire s'adapte aux systèmes d'information en exploitant différentes bases de données.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de contrôler l'accès à l'information en s'assurant du droit de la personne requérante et de la présence des pièces justificatives.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : contrôler les autorisations requises nécessaires à la consultation du dossier de santé; identifier les renseignements pertinents du dossier de santé à fournir aux personnes autorisées; expliquer l'utilité des divers outils informatiques (logiciels, applications et base de données) utilisés dans le milieu professionnel; expliquer les règles de pilotage de ces outils informatiques et les mesures de sécurité associées; produire des rapports périodiques, annuels ou spéciaux à l'administration, aux personnes professionnelles de la santé et aux organismes les requérant; effectuer une étude spécifique à partir des APR-DRG et du Web Explorateur APR-DRG.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : le traitement des différentes demandes; le contrôle de l'accès (identification des renseignements pertinents à fournir aux personnes autorisées); l'application des différentes lois régissant l'accès à l'information contenue au dossier de santé; les applications informatiques (logiciels, bases de données) utilisées dans les divers établissements de la santé; le rôle de la personne archiviste médicale en matière de sécurité de l'information ainsi qu'en production de rapports médico-administratifs; les démarches concernant une citation à comparaître, de sa réception au témoignage devant le tribunal.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En stage, la personne étudiante s'implique par des jeux de rôle lors de mises en situation. Elle répond aux demandes d'accès ou de rectification reçues par l'établissement de santé. Elle assiste à une cause devant un tribunal. En matière de sécurité de l'information, elle est sensibilisée aux différents profils d'accès. Par des recherches documentaires, la personne étudiante comprend l'utilité des diverses applications informatiques comme outils dans son milieu de travail. Elle procède à l'extraction, la validation, la production et l'interprétation de différents rapports médico-administratifs à l'aide des logiciels dédiés.

Comme travail personnel, la personne étudiante rédige un bilan personnel et critique de son expérience pratique.

Archives médicales (411)

### **Activités professionnelles en CLSC**

00MM Analyser le dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)

00MN Coder les données du dossier bio-psychosocial (atteinte partielle)

00MR Produire des rapports médico-administratifs (atteinte partielle)

00MY Assurer la gestion de l'information sur la santé (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 387-400-AH

COREQUIS : 410-191-AH et 411-133-AH

### **PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

La personne archiviste médicale en CLSC joue un rôle prédominant dans la gestion des systèmes d'information sur la clientèle. Ce cours permet la découverte des responsabilités de la personne archiviste médicale en CLSC, des personnes avec lesquelles elle collabore et des différents outils utilisés dans ce milieu. Le cours Activités professionnelles en CLSC vise à initier la personne étudiante aux fondements du cadre normatif utilisé en CLSC et à son système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC). Il aborde aussi la gestion de la qualité de l'information, du processus de la collecte jusqu'à l'exploitation de la base de données I-CLSC. En résumé, ce cours permet de mettre en application les normes et pratiques de gestion en CLSC.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'utiliser adéquatement le Cadre normatif I-CLSC et les principaux modules du système d'information sur la clientèle et les services des CLSC (I-CLSC).

Les objectifs de ce cours sont : utiliser la terminologie spécifique à ce milieu; décrire les cheminements possibles d'une personne usagère à travers le réseau de la santé – mission CLSC; appliquer les principes et règles du Cadre normatif I-CLSC et du Manuel de gestion financière; produire des rapports statistiques normalisés en milieu CLSC; valider les rapports statistiques produits pour assurer la qualité des données I-CLSC; expliquer le processus de transmission des données I-CLSC et du suivi des indicateurs scellés par les ententes de gestion et d'imputabilité des établissements du réseau avec le MSSS.

Les principaux éléments de contenu sont : les normes, lois et règlements entourant la mission CLSC; les structures et modes de fonctionnement des CLSC; les rôles et responsabilités de la personne archiviste médicale en CLSC, dont la gestion des accès et de la sécurité de l'information; les différents outils utilisés et le système d'information sur la clientèle utilisé en CLSC; la qualité des données informationnelles.

### **PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En classe (théorie et laboratoire), la personne étudiante prend connaissance, de façon générale, des différents éléments du cadre normatif. Plusieurs exercices faits en classe et en laboratoire permettent de se familiariser avec les outils utilisés en CLSC.

Comme travail personnel, la personne étudiante complète son apprentissage par des lectures approfondies des sections du cadre normatif.

Archives médicales (411)

**Stage: traitement du dossier de santé I**

00MU Effectuer des études socio-médicales (atteinte partielle)

00NO Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes (atteinte partielle)

PRÉALABLES ABSOLUS : Tous les cours de formation spécifique au programme des sessions 1 à 4 et dont le code de cours débute par 411.

COREQUIS : 411-123-AH et 411-132-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de 5e session réalisé en milieu hospitalier vise à rendre la personne étudiante apte à effectuer, en processus continu, l'ensemble des tâches en lien avec le traitement du dossier de santé (analyse, codage et saisie des données). Ce stage permet d'intégrer l'ensemble des apprentissages réalisés lors des sessions antérieures.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'exécuter les tâches relatives au traitement du dossier de santé.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : sélectionner judicieusement l'information médicale nécessaire à l'analyse, au codage et à la saisie des données; traiter des dossiers en utilisant adéquatement les sources d'information requises; expliquer l'impact de la saisie des données sur les APR-DRG; expliquer la procédure de gestion des dossiers incomplets; décrire la méthode de sélection des dossiers pour des comités; effectuer une étude par critères explicites.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : l'analyse, le codage et la complétion de l'abrégé admission/sortie en fonction des différents systèmes anatomiques, des services médicaux et chirurgicaux, des directives ministérielles et des normes canadiennes, ainsi que l'évaluation par critères explicites.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En stage, dans un milieu hospitalier et sous la supervision d'une personne enseignante, la personne étudiante forme son esprit d'analyse en appliquant la méthode de travail proposée à partir de dossiers sélectionnés. Elle utilise les directives de codage ministérielles et les outils de recherche d'information existants. Lors de sa formation pratique, elle porte un jugement critique sur les procédures appliquées, cible l'essentiel à l'analyse de l'épisode de soins et argumente l'emploi des meilleurs codes à utiliser en fonction des cas rencontrés. Elle utilise les logiciels en vigueur dédiés au codage. De plus, la personne étudiante procède à des évaluations par critères explicites à partir des dossiers de santé et présente ensuite ses résultats.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions acquises et effectue les lectures et les exercices qui lui sont proposés.

# Session 6

411-104-AH

2-1-2

1,66 unités

Archives médicales (411)

## Épidémiologie

00MU Effectuer des études socio-médicales (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 201-AEE-04 et 420-193-AH

COREQUIS : 411-122-AH

### PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

La personne archiviste médicale participe aux recherches permettant d'évaluer les résultats de l'application de nouveaux traitements ou l'efficacité de certains médicaments ainsi que l'efficacité d'une mesure de prévention ou le dépistage de maladies. Dans les limites de ses fonctions, elle discute, avec le corps médical responsable, de la faisabilité du protocole de recherche. Elle recueille les données pertinentes et présente avec clarté, précision et concision, les résultats obtenus.

Ce cours met en application des habiletés développées dans le cours d'informatique et dans celui abordant le traitement et l'analyse de statistiques.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure de réaliser une étude épidémiologique.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : expliquer les notions fondamentales de l'épidémiologie; planifier la réalisation d'une étude épidémiologique; mener une étude épidémiologique; évaluer la validité d'une étude épidémiologique; présenter les résultats d'une étude épidémiologique.

Les principaux éléments de contenu sont : les notions générales d'épidémiologie, dont les modèles épidémiologiques; les notions de dépistage et de prévention; les étapes d'une enquête épidémiologique; les méthodes d'échantillonnage; les biais; les indicateurs de santé et mesures particulières; l'évaluation des tests diagnostiques; le rôle de la personne archiviste médicale en recherche.

### PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe (théorie et laboratoire), individuellement ou en équipe, la personne étudiante réalise une recherche à partir de dossiers de santé et d'un protocole de recherche. Elle crée une base de données, extrait l'information pertinente et présente ses résultats à l'aide de tableaux et de graphiques. Elle explique ensuite, oralement et par écrit, la méthodologie employée et l'interprétation des résultats.

Comme travail personnel, elle peut aussi faire l'analyse critique d'une étude épidémiologique plus complexe ou relativiser, le cas échéant, ses propres résultats en passant en revue la documentation spécialisée et les sites Internet sur le sujet.

Archives médicales (411)

**Stage : traitement du dossier de santé II**

00N0 Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes (atteinte partielle)

PRÉALABLE ABSOLU : 411-133-AH

COREQUIS : 411-104-AH et 411-124-AH

Cours porteur de l'épreuve synthèse

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de 6e session réalisé en milieu hospitalier vise à rendre la personne étudiante apte à effectuer, en processus continu, l'ensemble des tâches en lien avec le traitement des dossiers de santé plus complexes (analyse, codage et saisie des données). Elle met à profit son sens de l'organisation, développe son esprit d'initiative ainsi que ses habiletés de communication envers le milieu professionnel. Ce stage permet d'intégrer l'ensemble des apprentissages réalisés lors des sessions antérieures.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'exécuter les tâches dédiées à la personne archiviste médicale en fonction des normes de productivité pour répondre aux exigences quantitatives et qualitatives du marché du travail.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : sélectionner judicieusement l'information médicale nécessaire à l'analyse, au codage et à la saisie des données; traiter des dossiers en utilisant adéquatement les sources d'information requises; intégrer la qualité et le rendement lors de la réalisation d'une tâche dédiée à la personne archiviste médicale au seuil du marché du travail; réaliser un projet en collaboration avec l'établissement de santé.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : l'analyse, le codage et la complétion de l'abrégé admission/sortie en fonction des différents systèmes anatomiques, des services médicaux et chirurgicaux ainsi que des directives ministérielles et des normes canadiennes; les notions de productivité et de qualité du travail.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En stage, dans un milieu hospitalier et sous la supervision d'une personne enseignante, la personne étudiante forme son esprit d'analyse en appliquant la méthode de travail proposée à partir de dossiers sélectionnés. Elle utilise les directives de codage ministérielles et les outils de recherche d'information existants. Lors de sa formation pratique, elle porte un jugement critique sur les procédures appliquées, cible l'essentiel à l'analyse de l'épisode de soins et argumente l'emploi des meilleurs codes à utiliser en fonction des cas rencontrés. Elle utilise les logiciels en vigueur dédiés au codage. À cette étape, la personne étudiante réalise les tâches demandées en fonction des normes de productivité et de qualité. De plus, la personne étudiante réalise un projet de collaboration professionnelle pour le compte de l'établissement. Elle prend les moyens appropriés pour valider ses résultats et les présenter.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions acquises et effectue les lectures et les exercices qui lui sont proposés. De plus, elle finalise, au besoin, le projet de collaboration professionnelle.

Archives médicales (411)

**Stages de spécialisation**

00MT Traiter des registres spécialisés (atteinte partielle)

00MZ Assurer la gestion du Service des archives et du Service de l'accueil (atteinte partielle)

00NO Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 411-132-AH et 410-191-AH

COREQUIS : 411-122-AH

**PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU**

Ce cours de 6e session qui se divise en deux volets vise à rendre la personne étudiante apte à effectuer l'ensemble des tâches de la personne archiviste médicale en milieu CLSC (Centre Local de Services Communautaires) ainsi que celles relatives au Système d'information du registre des traumatismes du Québec. Ce stage permet d'intégrer les apprentissages des cours des sessions antérieures, dont ceux en lien avec l'analyse et le codage du dossier de santé en vue de compléter le Registre des traumatismes du Québec ainsi que ceux portant sur les activités professionnelles en CLSC.

À la fin de ce cours, la personne étudiante sera en mesure d'exécuter les tâches de la personne archiviste médicale en CLSC et de compléter le Registre des traumatismes du Québec.

Les objectifs intermédiaires de ce cours sont : traiter les données dans le Registre des traumatismes du Québec à partir du dossier de santé; traiter les données informationnelles en CLSC à partir du dossier de santé.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont :

Pour le volet registre : le Système d'information du Registre des traumatismes du Québec ainsi que son cadre normatif.

Concernant le volet CLSC : les modules du Système d'information sur la clientèle (I-CLSC) ainsi que son cadre normatif; le pilotage du système et le contrôle de la sécurité de l'information; la validation des données; la production de rapports à l'aide d'un générateur ainsi que les indicateurs et les outils de gestion.

**PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE**

En stage, en milieu CLSC, la personne étudiante fait des exercices et des jeux de rôles afin d'assurer le pilotage et la validation des données. Elle réalise une étude de contrôle de qualité en lien avec une problématique de l'établissement et peut, selon le cas, établir des contacts avec les personnes intervenantes du milieu. Elle partage ses résultats auprès des personnes concernées dans le milieu. En milieu hospitalier, sous la supervision d'une personne enseignante, elle complète le Registre des traumatismes du Québec en utilisant les données du dossier de santé.

Comme travail personnel, la personne étudiante révise les notions acquises, effectue les divers exercices proposés et finalise au besoin l'étude de contrôle de qualité.

# Tableau de suivi de l'atteinte des compétences

x : cocher tous les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence

## Formation générale commune

Code	Énoncé	Cours	x
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	
4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3	(Selon test de classement) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance OU Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires OU Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle	604-100-MQ ou 604-101-MQ ou 604-102-MQ ou 604-103-MQ	

## Formation générale propre au programme

Code	Énoncé	Cours	x
4EFP	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève	601-AEB-AH	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-AEB-AH	
4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS	(Selon test de classement) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours	604-AEX-AH ou 604-AEB-AH ou 604-AFB-AH ou 604-AFX-AH	

## Formation générale complémentaire au programme

Code	Énoncé	Cours	x
	(selon le premier cours suivi)		
	(selon le deuxième cours suivi)		

## Formation spécifique au programme

Code	Énoncé	Cours	x
00MF	Analyser la fonction de travail	411-126-AH	

00MG	Analyser des données médicales sur le plan de l'anatomie et de la physiologie	101-AEG-04 411-AEB-03 411-140-AH 101-AEH-04 411-141-AH 411-142-AH 411-143-AH	
00MH	Analyser des données médicales sur le plan de la pathologie	411-140-AH 411-141-AH 411-142-AH 411-143-AH	
00MJ	Analyser des données relatives à des problèmes psychosociaux	411-140-AH 411-141-AH 411-142-AH 387-400-AH 411-143-AH	
00MK	Analyser des données médicales et bio-psychosociales relatives aux traitements et aux interventions	411-140-AH 411-141-AH 411-142-AH 411-143-AH	
00ML	Saisir et traiter de l'information	420-193-AH	
00MM	Analyser le dossier bio-psychosocial	411-127-AH 411-129-AH 411-144-AH 411-132-AH	
00MN	Coder les données du dossier bio-psychosocial	411-127-AH 411-129-AH 411-144-AH 411-132-AH	
00MP	Produire des statistiques	201-AEE-04	
00MQ	Établir des relations professionnelles harmonieuses	350-AED-03	
00MR	Produire des rapports médico-administratifs	411-116-AH 411-123-AH 411-132-AH	
00MS	Analyser des données médicales sur le plan de l'oncologie	411-140-AH 411-141-AH 411-142-AH 411-143-AH	
00MT	Traiter des registres spécialisés	411-144-AH 411-124-AH	
00MU	Effectuer des études socio-médicales	387-400-AH 411-133-AH 411-104-AH	
00MV	Se reporter à la législation qui régit la pratique de la profession	411-128-AH 411-116-AH 411-131-AH	
00MW	Procéder aux applications légales découlant de situations particulières touchant les usagères et usagers	411-128-AH 411-131-AH	
00MX	Assurer l'accès à l'information et la protection des droits des usagères et usagers	411-128-AH 411-131-AH	

00MY	Assurer la gestion de l'information sur la santé	411-126-AH 411-132-AH	
00MZ	Assurer la gestion du Service des archives et du Service de l'accueil	410-191-AH 411-124-AH	
00NO	Exécuter les tâches et les activités professionnelles courantes	411-123-AH 411-133-AH 411-122-AH 411-124-AH	

## **Équivalence**

Une personne étudiante peut se voir accorder une équivalence lorsqu'elle démontre, par sa formation scolaire extracollégiale antérieure (études secondaires ou universitaires), qu'elle a atteint les objectifs du cours pour lequel elle fait une demande d'équivalence. La personne étudiante qui désire obtenir une équivalence doit soumettre son cas à son API (local A1.160). Dans tous les cas, l'équivalence donne droit aux unités rattachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre cours.

## **Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences**

Une reconnaissance officielle peut être accordée à la personne admise qui en fait la demande et qui démontre, après évaluation par le Collège, qu'elle a atteint les objectifs du cours par des acquis résultant d'une formation non créditée, de l'expérience de vie ou de travail. Il appartient à la personne de démontrer qu'elle a atteint les objectifs du cours. La personne étudiante qui désire s'inscrire dans une démarche de reconnaissance d'acquis et des compétences doit s'adresser au Service de l'aide pédagogique individuelle (local A1.160).

Le résultat de l'évaluation prend la forme d'une note qui est portée au bulletin de la personne étudiante.

Source : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) du Collège Ahuntsic, article 5.13.